MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DE L'HYDRAULIQUE
ET DES RESSOURCES HALIEUTIQUES
    -=-=-=-=-=-=-=
SECRETARIAT GENERAL
    -=-=-=-=-=-=-
DIRECTION GENERALE DES PREVISIONS
ET DES STATISTIQUES AGRICOLES
=-

BURKINA FASO
-=-=-=-=-=-=
Unité - Progrès – Justice

RESULTATS DEFINITIFS DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2004/2005

AVANT PROPOS

La campagne 2004_2005 a été caractérisée par une installation difficile en juin, une pluviométrie moyenne en août et de faibles pluies en septembre avec arrêt brusque.

Dans l'ensemble, la pluviométrie a été inférieure à celle de l'année dernière. Elle a été sensiblement égale à la moyenne des vingt dernières années.

A l'instar de la plupart des pays sahéliens, la campagne a été marquée par l'invasion acridienne. Au Burkina Faso, son impact a été très important dans la région du Sahel (extrême Nord du pays), et dans une moindre mesure dans les régions du Centre –Nord, du Nord et de l'Est.

Ce comportement très moyen de la pluviométrie ainsi que l'invasion acridienne ont eu une influence très négative sur le niveau de la production agricole, ainsi que sur l'évolution de la situation alimentaire.

Le présent document a pour but de rassembler les principales données relatives à l'Agriculture Burkinabé. L'accent est mis sur les commentaires et analyses. La forme de présentation des données permet, nous semble-t-il, une meilleure exploitation par les divers utilisateurs pour les besoins divers de planification, de comptabilité nationale, de recherche, etc.

La collaboration appréciable des services publics nationaux tels que les Directions Régionales de l'Agriculture, de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques (DRAHRH), et le soutien financier de l'Etat et des partenaires au développement notamment l'Union Européenne et le Royaume du Danemark à travers le Programme National de Gestion des Terroirs phase II (PNGT 2), ont permis la bonne exécution de la présente enquête.

Le présent rapport a été élaboré par la DGPSA, aux fins de publication des résultats de la campagne agricole 2004 - 2005.

A tous, nos vifs remerciements.

Le Directeur Général

Mahama ZOUNGRANA

_____

GLOSSAIRE

Ménage : C'est un groupe de personnes généralement unies par les liens de sang ou de mariage, logeant et produisant ensemble, et dont l'autorité budgétaire relève au moins théoriquement d'une seule personne appelée chef de ménage.

Ménage agricole : C'est un ménage où un ou plusieurs membres entretiennent des parcelles pour le compte du ménage.

Membre du ménage : Toute personne vivant habituellement dans le ménage. Les personnes de la famille absentes depuis six (06) mois ou plus ne sont pas prises en compte. Les personnes qui ne sont pas de la « famille » mais vivant avec le ménage depuis six (06) mois au moins ou ayant l'intention de vivre plus de six (06) mois sont prises en compte.

Chef de ménage : C'est la personne (homme ou femme) qui coordonne les activités de production et d'utilisation des ressources. Elle n'est pas forcément la plus âgée du ménage.

Parcelle : C'est une portion de terrain exploitée par un ou plusieurs membres du ménage et portant une seule culture ou une association de cultures.

Responsable de parcelle : C'est la personne qui décide des semis sur la parcelle et l'utilisation des récoltes.

Superficie de la parcelle : C'est la superficie physique des parcelles occupée par les cultures sans distinction de densité de culture.

Superficie en pure : C'est la superficie physique des parcelles où il n'existe qu'une seule culture**.**

Superficie en principale : C'est la superficie physique des parcelles où il y a au moins deux (02) cultures, et la culture considérée est la plus dominante en nombre de pieds.

Superficie en secondaire : C'est la superficie physique des parcelles où il existe au moins deux (02) cultures, et la culture considérée est la moins dominante en terme de nombre de pieds.

Superficie totale exploitée : C'est la somme des superficies physiques des parcelles entretenues par les membres des ménages agricoles (superficies en pure plus superficies en principale).

Rendement moyen à l'hectare : C'est le poids moyen obtenu sur un ensemble de parcelles dans la région à partir de la pesée de la récolte sur chaque parcelle d'une portion de 25 mètre – carré multipliée par 400.

Rendement en pure : C'est le rendement moyen à l'hectare des parcelles des cultures pour les quelles il n'existe qu'une seule culture.

Rendement en principale : C'est le rendement moyen à l'hectare des parcelles des cultures pour les quelles il existe au moins deux (02) cultures, et la culture considérée est la plus dominante en nombre de pieds.

Rendement en secondaire : C'est le rendement moyen à l'hectare des parcelles des cultures pour les quelles il existe au moins deux (02) cultures, et la culture considérée est la moins dominante en terme de nombre de pieds.

TABLE DES MATIERES

LISTE DES TABLEAUX

LISTE DES CARTES

LISTES DES GRAHIQUES

RESUME

Les résultats de cette présente campagne agricole 2004 – 2005, font ressortir une baisse importante des superficies emblavées en céréales d'environ 14% soit environ 492 525 hectares en moins par rapport à celles de la campagne agricole 2003– 2004. Les superficies emblavées en autres cultures vivrières, se sont accrues d'environ 30% cette campagne par rapport à la campagne passée (soit + 21 874ha), et de 2% pour les cultures de rente (soit 17 315 ha). Les cultures céréalières occupent environ 79% des 4 535 301 ha de superficies totales emblavées cette campagne (soit **3 084 961 ha**), contre 2% pour les autres cultures vivrières (soit **95 955 ha**) et 19% pour les cultures de rente (**901 049 ha**). Les superficies totales emblavées ont diminué cette campagne d'environ 10% par rapport à celles de la dernière campagne (soit environ 453 336 ha en moins).

La production céréalière estimée à **2 901 973 tonnes**, a chuté cette campagne d'environ 19% par rapport à la campagne passée (soit 662 308 tonnes en moins). Cette baisse importante est expliquée par l'arrêt brusque des pluies en fin de campagne et surtout de l'attaque des criquets pèlerins et de certains ennemis des cultures.

Les rendements moyens à l'hectare des différentes spéculations (fonction de nombreux paramètres), fluctuent selon que la spéculation est cultivée en pure, en principale ou en secondaire. Les rendements moyens les plus faibles sont obtenus toujours avec les céréales.

Le bilan céréalier national présente donc un solde excédentaire de **435 013 tonnes** cette campagne. Il est donc fortement en baisse d'environ 43,6 % par rapport au solde de 996 736 tonnes obtenu la campagne passée.

Le Burkina Faso, à l'instar des autres pays africains, est marqué par un phénomène d'urbanisation croissante (taux de croissance annuelle moyenne de 7,4%) et par la modification des habitudes alimentaires au détriment des céréales.

Cette campagne agricole a permis d'enregistrer des productions réellement excédentaires dans 17 provinces (14 provinces de moins par rapport à la campagne passée), des productions faiblement excédentaires ou équilibrées dans 13 provinces (08 provinces de plus par rapport à la campagne passée) et des productions déficitaires à très déficitaires dans 15 provinces (06 provinces de plus par rapport à la campagne passée). Le taux de couverture des besoins en céréales, qui en découle cache des distorsions du point de vue des habitudes alimentaires, d'abord entre les provinces, ensuite entre les centres urbains et le monde rural.

_____

INTRODUCTION GENERALE

Le Burkina Faso est un pays en voie de développement qui a absolument besoin, pour son développement, de disposer de statistiques fiables, produites périodiquement, pour des prises de décisions efficaces. Cette préoccupation est encore plus énorme quand il s'agit de l'Agriculture qui est un pilier essentiel de l'économie nationale (environ 25% du PIB). Cette agriculture est caractérisée par une pluviométrie irrégulière et capricieuse tant dans le temps que dans l'espace. Cette campagne agricole 2004/2005 a été marquée d'une manière globale par une situation alimentaire difficile pour notre pays. Cette difficulté découle, d'une part de l'arrêt brusque des pluies dès la mi-septembre qui a hypothéqué sérieusement les productions céréalières dans sept (07) directions régionales au moins, et restreint le disponible en eau pour les productions maraîchères de contre saison, d'autre part de l'invasion acridienne dans huit (08) provinces du Sahel, du Nord, du Centre Nord, et de l'Est de notre pays. Cette invasion acridienne a touché environ 24 500 concessions et provoqué une importante perte de la production céréalière. C'est dans un tel contexte que la Direction Générale des Prévisions et des Statistiques Agricoles (DGPSA) a conduit à terme l'enquête agricole annuelle qui nous a permis aujourd'hui de mettre ces résultats de la campagne à la disposition des décideurs et surtout des divers utilisateurs.

Les résultats de la campagne agricole 2004/2005 sont publiés selon le plan ci-dessous :

    I.   Déroulement de la campagne agricole 2004 – 2005

    II.   Méthodologie de l'Enquête Permanente Agricole

    III.   Les cultures céréalières

    IV.   Les autres cultures vivrières

    V.   Les cultures de rente

    VI.   Conclusion générale et recommandations.

I- DEROULEMENT DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2004-2005.

I.1. Du déroulement de la pluviométrie

La campagne 2004_2005 a été caractérisée par une installation difficile en juin, une pluviométrie moyenne en août et de faibles pluies en septembre avec arrêt brusque. Dans l'ensemble, la pluviométrie a été inférieure à celle de l'année dernière. Elle a été sensiblement égale à la moyenne des vingt dernières années.

Figure 01 : Situation comparée de la pluviométrie de 2004 par rapport à la normale et à celle de 2003 au 30 septembre

A l'instar de la plupart des pays sahéliens, la campagne a été marquée par l'invasion acridienne. Au Burkina Faso, son impact a été très important dans la région du Sahel (extrême Nord du pays), et dans une moindre mesure dans les régions du Centre –Nord, du Nord et de l'Est.

Il a été observé dans l'ensemble un développement moyen des pâturages. Les volumes d'eau stockée ont été inférieurs à ceux de l'année précédente pour tous les barrages stratégiques ainsi que pour la plupart des points d'eau à l'intérieur du pays.

Ce comportement très moyen de la pluviométrie ainsi que l'invasion acridienne ont eu une influence très négative sur le niveau de la production agricole, ainsi que sur l'évolution de la situation alimentaire.

I.2 SITUATION ALIMENTAIRE 2004 - 2005.

Jusqu'au mois d'octobre 2004, la situation alimentaire a été bonne dans l'ensemble du pays ; les marchés céréaliers ont été bien approvisionnés dans toutes les régions du pays à des prix abordables. Depuis lors, et notamment dans la région du Sahel, on assiste à une dégradation des conditions alimentaires en raison des poches de sécheresse prononcées et du fléau acridien.

La situation alimentaire peut être qualifiée de précaire et les signes de difficulté d'accès à la nourriture sont visibles dans presque toutes les régions du pays. Les stocks céréaliers des ménages sont faibles à très faibles dans plusieurs provinces.

Les prix des céréales étaient encore à des niveaux acceptables mais amorcent depuis le mois de novembre une tendance à une hausse continue.

Les interventions sous forme d'aide alimentaire tant du Gouvernement que des ONG ont eu un impact certain dans ces régions, notamment dans le maintien du niveau des prix des céréales ; mais ces aides alimentaires sont limitées et plusieurs provinces n'en ont pas encore bénéficié.

En somme, les perspectives alimentaires des populations de cette partie spécifique du pays s'annoncent très difficiles et les efforts en matière d'appui alimentaire et en semences doivent être doublés.

I.3- Les zones à risque et les populations vulnérables

Les effets cumulés de la sécheresse et du péril acridien ont eu des impacts négatifs sur la production agricole dans l'ensemble des régions et en particulier dans celles situées dans la moitié nord du pays (le Sahel, le Nord et le Centre – Nord) qui ont enregistré une baisse importante de production. Mais c'est surtout la région du Sahel qui a payé le plus lourd tribut. Dès le mois de novembre en effet, les chutes de production des provinces du Sahel par rapport à 2003 sont estimées à 90% pour l'Oudalan, 56% pour le Séno, 61% pour le Soum. Les pertes de production dues au seul fait du criquet pèlerin pour la zone, étaient estimées à 58 832 tonnes dont 49 049 tonnes de mil, 9782 tonnes de sorgho blanc et 4325 tonnes de niébé *(DGPSA, Enquête dans les zones touchées par le criquet pèlerin du 5 au 14 novembre 2004).*

Au vu d'une si délicate situation alimentaire, il était devenu urgent d'évaluer les besoins des populations les plus exposées dans cette région du Sahel, pour engager un programme d'aide d'urgence. Cette estimation a été faite sur la base, d'une enquête sur l'impact de la sécheresse et du criquet au mois d'octobre et de novembre 2004, d'une enquête dans les zones touchées par le criquet pèlerin du 5 au 14 novembre 2004, et en prenant en compte le rapport de la mission conjointe CILSS/FAO/FEWS Nets/PAM/Gouvernement en octobre 2004. Les données de l'indice absolu de pauvreté 2003 ont été également mises à contribution.
Sur la base des différentes sources d'information ci-dessus, les populations à risques sont estimées à plus de 1 622 000 personnes. Elles proviennent de cinq (5) régions dont :

- Le sahel   : 281 624 personnes ;
- Le Nord   : 704 566 personnes ;
- Le Centre – Nord   : 212 828 personnes ;
- Le Plateau – Central : 256 163 personnes ;
- Le Centre – Ouest : 167 518 personnes.

_____

II. METHODOLOGIE

II.1 Objectifs

L'EPA est une enquête dont la vocation première est l'estimation annuelle du volume de la production. A cet égard, l'EPA est positionnée comme un outil de politique conjoncturelle mais aussi structurelle qui doit fournir aux décideurs :

- des prévisions de récoltes céréalières par province courant octobre ;

- des estimations après récolte de la production agricole par produit et par province.

Ces données doivent avoir le degré de précision requis pour la prise de décision dans les domaines aussi sensibles que celui de la sécurité alimentaire.

La Direction Générale des Prévisions et des Statistiques Agricoles (DGPSA) est le lieu d'expression des besoins en matière de statistiques du secteur agricole. D'où la nécessité de prendre en compte d'autres objectifs que ceux répondant aux seuls besoins des politiques conjoncturelles. La DGPSA à travers la Direction des Statistiques Agricoles (DSA), produit et met à la disposition des utilisateurs, des séries de données sur les productions, les superficies emblavées, les rendements moyens des cultures, le crédit, l'utilisation des intrants, l'emploi de la main d'œuvre, la vulgarisation agricole, la commercialisation, les prix, etc. Il met à la disposition des utilisateurs des données structurelles caractérisant les systèmes de production et les performances de l'agriculture à des époques données.

Compte tenu de ces trois (03) aspects, la stratégie de production des données adoptée, donne la priorité à certains aspects sur d'autres, sans pour autant négliger aucun. Pour cela, l'EPA comporte, entre autres deux (02) recensements de l'agriculture :

- une ossature fixe qui fonctionne annuellement ;

- des volets spécifiques selon une programmation donnée ;

- un système de gestion des données permettant de répondre à des besoins multiformes.

L'ossature fixe est le cadre qui permet de faire les prévisions de récoltes céréalières courant octobre et de fournir courant mars/avril, les estimations de production post – récolte ainsi que les stocks. Les instruments techniques pour la mise en œuvre de cette ossature permanente sont définis une fois pour toute, jusqu'à une prochaine restructuration commandée, soit par leur obsolescence, soit par des impératifs de changement d'objectifs.

Les volets spécifiques répondent aux besoins des utilisateurs pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques de développement agricole. Il s'agit en priorité des volets suivants :

- Population agricole, occupation de la population agricole et sources de revenus monétaires ;

- Vulgarisation et pratiques de techniques agricoles ;

- Elevage des ménages agricoles ;

- Equipements et intrants des ménages agricoles ;

- Prix.

Le cadre technique de l'ossature permanente sert de cadre de référence pour les volets spécifiques. C'est ainsi que pour ces volets, on utilise la base et le plan de sondage, ainsi que l'échantillon (augmenté si nécessaire) de l'ossature permanente.

_____

L'ensemble des données collectées est stocké de façon rationnelle sur support informatique de telle sorte que l'accès et l'édition de statistiques selon des formats appropriés, soient rapides.

II.2 Méthode de sondage

L'enquête est faite par sondage à deux (02) degrés. L'unité de sondage au premier degré (UP) est le village tel que retenu par le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 1996, c'est à dire cette entité et ses hameaux. Les villages sont tirés avec probabilité proportionnelle à leur taille en ménages agricoles.

L'unité secondaire est le ménage agricole qui est tiré, dans le village échantillon, sur une liste de ménages établie à cet effet par dénombrement de tous les ménages du village.

Pour rendre ce sondage plus efficace, on propose une stratification basée sur des catégories de ménages.

II.3 Les estimateurs

II.3.1 Estimateur du total

On se situe au niveau de la province.

L'estimateur du total sera :

$$\star_h = 1/mh \; \Sigma_i \; [(E_h^0/E_{hi}^0) \; (E_{hi}^1/e_h)\Sigma_j \; y_{hij}]$$

$$\star = \Sigma_h \; \star_h = \star_{1+}\star_2$$

II.3.2 L'estimateur des rendements

On utilise la moyenne simple, c'est à dire la moyenne simple au niveau de la province des rendements observés par parcelle et par spéculation. Ce rendement est légèrement biaisé mais d'écart quadratique faible.

II.4 Tirage de l'échantillon

La mise en œuvre de cette nouvelle méthodologie a commencé lors de la campagne agricole 2001-2002, et s'est poursuivie jusqu'à la présente campagne agricole 2004 – 2005.

II.4.1 Le recensement des ménages

Pour la première année de mise en œuvre, il a fallu effectuer courant avril 2001 un recensement exhaustif des ménages agricoles dans tous les villages échantillons au nombre de 1 048 (y compris les villages de réserve).

Les données de ce recensement ont été intégralement saisies pour permettre la mise en œuvre de la phase suivante.

II.4.2 L'échantillon au premier degré

Un sous échantillon de 706 villages a été tiré pour l'enquête de la campagne 2004 – 2005.

Dans chaque strate, le tirage au premier degré est fait à probabilité inégale avec remise proportionnellement au nombre de ménages agricoles.

_____

II.4.3 L'échantillon au second degré

L'échantillon au second degré a été tiré conformément à la nouvelle méthodologie. Ce tirage a été fait sur les 706 villages du sous échantillon.

Ainsi, un échantillon au second degré de 4 444 ménages a été tiré pour les deux (02) strates 1 et 2. Le tirage est fait dans chaque village à probabilité égale et sans remise à raison de 08 ménages pour les villages de petits producteurs (strate 1) et de 05 ménages pour les ménages de gros producteurs (strate 2)

II.5 Le questionnaire

Le questionnaire de la campagne agricole 2004-2005 est composé de 08 fiches :

Fiche 1 : recensement des membres du ménage
Fiche 2 : recensement des parcelles du ménage
Fiche 3 : mesure des superficies et pose des carrés de rendement
Fiche 4 : utilisation des intrants
Fiche 5 : stocks céréaliers
Fiche 6 : prévision des récoltes
Fiche 7 : cheptel du ménage
Fiche 8 : évaluation de la production par entretiens

II.6 Le dispositif de l'Enquête

II.6.1 Le dispositif en personnel

Deux types de personnel ont constitué le dispositif de l'enquête :
- un personnel au niveau central composé de fonctionnaires et de contractuels repartis de la manière suivante :

  - ❖ 09 fonctionnaires dont quatre (04) cadres
  - ❖ 10 contractuels dont 03 cadres

- un personnel de terrain composé de :

  - ❖ 706 Enquêteurs auxiliaires (contractuels)
  - ❖ 73 Contrôleurs (contractuels)
  - ❖ 13 Superviseurs régionaux (Fonctionnaires)

II.6.2 Les Moyens matériels

L'Enquête a mobilisé 7 véhicules automobiles pour l'équipe centrale, 13 véhicules au niveau régional, 73 mobylettes pour les contrôleurs au niveau provincial et aussi du matériel d'enquête composé de 699 Boussoles, 699 rubans, 2796 demi - jalons, 699 cordes, 699 balances et 75 calculatrices programmables pour le calcul des superficies et des erreurs de fermetures. 15 micros - ordinateurs ont été mobilisés pour la saisie des données et 2 ordinateurs pour le traitement des données.

II.6.3 Les Formations/recyclages

Chaque année, il est prévu des sessions de formation au profit du personnel du dispositif aussi bien au niveau central que décentralisé. Ces formations sont rendues nécessaires pour plusieurs raisons :

- L'introduction de nouvelles variables dans les questionnaires pour prendre en compte les besoins des utilisateurs ;
- La mobilité des enquêteurs auxiliaires fait en sorte que chaque année il y a de nouveaux auxiliaires qu'il faut former aux techniques d'enquêtes par interview, aux levées parcellaires, aux poses de carré de rendement et aux pesées de récoltes ;
- La mise à niveau des anciens enquêteurs auxiliaires pour une harmonisation de la compréhension des questionnaires à administrer auprès des producteurs ;

II.6.3.1 Formation au niveau Central

Cette formation a concerné le personnel de la Direction Générale des Prévisions et des Statistiques Agricoles (DGPSA) impliqué dans les enquêtes. Elle a eu lieu du 28 au 30 juin 2004 dans les locaux de la Direction Régionale de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques du Centre Ouest à KOUDOUGOU et a regroupé dix (10) cadres. Il s'agissait de mettre à niveau tous les formateurs et d'harmoniser la compréhension du contenu de chaque questionnaire.
Le manuel des enquêteurs a été revu et corrigé, pour tenir compte des différentes modifications apportées aux questionnaires et pour améliorer la qualité de l'information collectée.

Le manuel du contrôleur, quant à lui, permet de procéder à des contrôles à différent niveau de la chaîne grâce aux dispositions suivantes :

- l'établissement d'un programme mensuel de suivi des enquêteurs dont la copie est déposée chez le Directeur provincial ;

- Les fiches de contre-enquêtes;

- Le canevas de rapport d'activités mensuel dont la copie est déposée chez le superviseur.

II.6.3.2 Formation au niveau régional

Cette formation a concerné les enquêteurs auxiliaires, les contrôleurs et les superviseurs régionaux. Elle a consisté à expliquer les différents questionnaires avec des travaux pratiques sur le terrain et à donner des instructions nécessaires pour une bonne exécution des opérations de terrain.
Trois (03) sessions de formation et une session de rattrapage de 06 jours chacune ont été organisées.

- **la 1ère session**, qui s'est déroulée du 05 au 10 Juillet 2004, a concerné quatre (04) centres respectivement dans les Directions Régionales de la Boucle du Mouhoun, des Hauts-Bassins, du Sud-Ouest et de l'Est.

    - **Le centre du Mouhoun** a regroupé 102 personnes (contrôleurs, auxiliaires et superviseurs.) Deux cadres de la DSA ont assurés cette formation. Compte tenu du nombre élevé des participants le groupe a été scindé en deux.

    - **Le centre de l'Est** a regroupé 86 personnes y. Là aussi le groupe a été scindé en deux et deux cadres ont assuré la formation.

_____

- **Le centre des Hauts Bassins** a regroupé 61 participants et un formateur.

- **Le centre du Sud-ouest** a regroupé 69 participants et un formateur.

➢ **la 2ème session,** qui s'est déroulée du 12 au 17 juillet 2004, a concerné quatre (04) centres dans les Directions Régionales des **Cascades**, du **Centre Ouest**, du **Centre** et du **Centre Est**. Ces centres ont regroupé respectivement **26**, **63**, **18** et **61** participants. Un formateur a été nécessaire pour chaque centre.

➢ **la 3e session,** quant à elle, s'est déroulée du 19 au 24 juillet 2004 et a concerné cinq (05) centres qui sont : **le Centre Sud**, **le Plateau Central, le Centre Nord, le Sahel et le Nord**. Ces centres ont regroupé respectivement 57, 37, 50, 62 et 88 participants. Au Nord le groupe a été scindé en deux et a nécessité deux formateurs.

➢ **la 4ème session** dite **session de rattrapage** a été rendu nécessaire en vue de palier l'insuffisance des enquêteurs constatée au cours des précédentes formations. Elle s'est déroulée du 02 au 07 Août 2004 dans les régions **du Centre** à Ouagadougou, de **l'Est** à Fada et des **Hauts -bassins** à Bobo-Dioulasso et a concerné tous ceux qui n'avaient pas pu prendre part aux sessions normales pour une raison ou une autre.

Sur une prévision de 706 enquêteurs, 699 ont pu suivre la formation jusqu'au bout et ont été déployés sur le terrain.

II.6.4 La collecte

La collecte des données auprès des ménages échantillons a démarré le 12 juillet 2004 dans les premiers centres de formation et le 26 juillet 2004 dans les derniers centres. Elle a été réalisée par interview et par mesures objectives. La collecte des données s'est effectuée à travers neufs (09) fiches (confère le point II.5 sur le questionnaire. La fiche spécifique « **f9 »** est relative au suivi nutritionnel des enfants de moins de 5 ans vivant dans le ménage.

II.6.5 Le contrôle

Les contrôleurs ont été chargés de veiller au bon remplissage des fiches sur le terrain, en vérifiant leur contenu et en réalisant au besoin des contre-enquêtes auprès des ménages échantillons dans d'apporter des corrections à d'éventuelles erreurs et omissions faites par les enquêteurs.

II.6.6 La supervision

La supervision est faite à 2 niveaux :

1) Au niveau régional, le superviseur de chaque Direction Régionale :

- coordonne les activités des contrôleurs sur le terrain
- veille particulièrement au respect des programmes et au suivi des enquêteurs
- rend régulièrement compte de l'état d'avancement de la supervision au Directeur Régional
- est tenu de transmettre un rapport mensuel d'exécution de l'enquête au niveau central.

2) Au niveau central, les cadres de la DGPSA ont effectué plusieurs sorties dans les 45 provinces entre juillet et Octobre 2004 pour appuyer le personnel de terrain et veiller surtout au bon remplissage des questionnaires. Ces missions ont permis de :

_____

- mesurer à chaque fois, le niveau d'exécution de l'enquête,
- vérifier la présence des enquêteurs et des contrôleurs à leurs postes de travail,
- vérifier le remplissage des fiches conformément aux instructions indiquées,
- réaliser des contre-enquêtes auprès des ménages échantillons pour s'assurer de la qualité de l'information collectée,
- contrôler le contenu des fiches avant leur centralisation pour le traitement informatique.

II.6.7 La saisie et le traitement des données

La saisie des données, pour les résultats prévisionnels, a concerné les fiches « f5 » qui permettent d'estimer les stocks paysans et « f6 » sur les prévisions de récoltes estimées par interview direct auprès des producteurs. Elle s'est déroulée en octobre 2004 et a mobilisé 4 contrôleurs, 2 superviseurs et surtout 45 agents de saisie répartis en 3 équipes qui ont travaillé pendant 6 jours selon un système de roulement (de 7h à 12h 30 mn, de 12h 30 à 18h, de 18h à 21h).

La saisie des données, pour les résultats définitifs, a concerné la fiche « f3 » qui permet d'avoir les rendements des carrés et les mesures des superficies pour toutes les cultures suivies par l'EPA. Elle s'est déroulée en janvier 2005 et a mobilisé 4 contrôleurs, 2 superviseurs et surtout 45 agents de saisie répartis en 3 équipes qui ont travaillé pendant 14 jours selon un système de roulement (de 7h à 12h 30 mn, de 12h 30 à 18h, de 18h à 21h).

Le système de la double saisie de la même fiche a été appliqué (la même fiche a été saisie deux fois par 2 agents différents). Ceci a permis de corriger les erreurs dues à la saisie.

Après les travaux de correction des erreurs de saisie, il a été procédé à différents traitements des données. Il s'est agi essentiellement de contrôles d'intégrité, des tests de cohérence, de la mise à jour des fichiers de référence, des redressements des paramètres d'extrapolation. A l'issue de ces différents traitements, l'édition des tableaux de production a été réalisée.

Au total, 3 946 ménages ont été enquêtés sur un total de 4 444 ménages prévus au départ de l'enquête soit un taux de réalisation de 89 %.

II.7 Les ateliers de validation des résultats prévisionnels de la campagne

Le traitement et l'analyse des données ont permis de faire des prévisions de production céréalière de l'ordre **3 062 501 tonnes** soit une variation de production de -14% par rapport à la campagne passée avec un taux de couverture nationale de 107%. Ce qui a permis d'établir un bilan céréalier prévisionnel excédentaire de **565 263 tonnes**. A l'instar des autres pays du CILSS, certaines régions agricoles du Burkina Faso ont été victimes de l'invasion acridienne notamment celle du sahel, du nord, du centre nord et de l'est. Ce qui a entraîné dans ces régions des pertes importantes de production.

Deux (02) ateliers ont été organisés à Ouagadougou:
- Un premier atelier a eu lieu le 21 octobre 2004 et a regroupé les Directeurs Régionaux de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques et leur chef de Service des Etudes et Programmation (SEP) et les représentants de la Confédération Paysanne du Faso.
- Le deuxième atelier s'est tenu le 22 Octobre 2004 et a regroupé l'ensemble des structures techniques et financiers intervenant dans la sécurité alimentaire (GTP, PTF, FEWS NET, CILSS, FAO, etc.).

_____

Il faut aussi souligner la présence à cette rencontre de la mission conjointe CILSS/FAO d'évaluation de la campagne agricole 2004/2005.

Ces deux jours d'échanges avaient pour objectifs de :
- présenter l'ensemble des outils utilisés dans le suivi quantitatif de la campagne agricole ;
- recueillir les observations des différents partenaires nationaux et régionaux impliqués dans le suivi de la campagne agricole.

Ces échanges se sont articulés autour des communications suivantes :
- Suivi de la campagne (chaque partenaire a fait une présentation) ;
- Présentation de l'Enquête Permanente Agricole et des résultats prévisionnels ;
- Présentation du bilan céréalier prévisionnel

Au cours de ces ateliers, a eu lieu la présentation d'une étude portant sur la vulnérabilité des ménages à l'insécurité alimentaire. Cette étude s'est basée sur les données de l'EPA 2002/2003 et de l'enquête VAM/PAM réalisée par le PAM en collaboration avec la DGPSA et avait pour objectifs:

➢ d'établir des profils des ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire;
➢ de décrire les déterminants, la périodicité et les niveaux d'insécurité alimentaire des ménages;
➢ de spécifier les stratégies d'existence des ménages dans différentes situations de vulnérabilité à l'insécurité alimentaire.

II.8 Les ateliers de validation des résultats définitifs de la campagne

La saisie et le traitement de la fiche « f3 » a permis d'obtenir une production céréalière nationale et définitive de l'ordre **2 901 973 tonnes**, en baisse de 5,2% par rapport à la production céréalière prévisionnelle et en baisse de 19% par rapport à la production céréalière nationale définitive 2003/2004.

Le Bilan céréalier définitif est établit à **435 013 tonnes**, donc en baisse de 23,9% par rapport au bilan prévisionnel et de – 56,8% par rapport au bilan céréalier définitif 2003/2004.

Deux (02) ateliers ont été organisés à Ouagadougou :
- Un premier atelier a eu lieu le 30 mars 2005 et a regroupé les Directeurs Régionaux de l'Agriculture de l'Hydraulique et des Ressources Halieutiques et leur chef de Service des Etudes et Programmation (SEP) et les représentants de la Confédération Paysanne du Faso.
- Le deuxième atelier s'est tenu le 31 mars 2005 et a regroupé l'ensemble des structures techniques et financiers intervenant dans la sécurité alimentaire (GTP, PTF, FEWS NET, CILSS, FAO, etc.).

Ces deux jours d'échanges avaient pour objectifs de :
- présenter les résultats définitifs de la campagne agricole 2004 ;
- recueillir les observations des différents partenaires nationaux et régionaux impliqués dans le suivi de la campagne agricole.

Ces échanges se sont articulés autour des communications suivantes :
- Suivi de la campagne (chaque partenaire a fait une présentation) ;
- Présentation de l'Enquête Permanente Agricole et des résultats prévisionnels ;
- Présentation du bilan céréalier prévisionnel

_____

Au cours de ces ateliers, a eu lieu la présentation d'une étude portant sur l'applicabilité des méthodes de cartographie de la pauvreté à la dimension alimentaire.

Les objectifs spécifiques poursuivis par la présente étude sont les suivantes :

- Estimer les populations vulnérables à l'insécurité alimentaire ;

- Déterminer les caractéristiques des groupes vulnérables ;

- Identifier les provinces à risque d'insécurité alimentaire ;

- Evaluer l'impact de la pauvreté céréalière sur la nutrition des enfants de moins de cinq ans ;

- Evaluer la contribution de l'élevage dans la structuration des revenus des ménages pauvres céréaliers.

_____

III- PRESENTATION DES RESULTATS PAR TYPE DE CULTURES

III.1 LES CULTURES CEREALIERES

Les cultures céréalières occupent 79% des superficies totales emblavées cette campagne estimées à 4 535 301 hectares. Cette superficie emblavée d'environ 3 084 961 hectares est en baisse de 14% par rapport à celle de la campagne passée (soit 492 525 ha en moins).
La production céréalière de la campagne 2004-2005 est estimée à 2.901 973 tonnes. Elle a diminué cette campagne d'environ 662 308 tonnes soit - 19% par rapport à celle de la campagne passée. La production céréalière a chuté plus que les superficies emblavées en céréales de 5 points.
Le rendement moyen des cultures céréalières varie fortement et en baisse pour les principales cultures.

III.1.1 La spatialisation des céréales

III.1.1.1 Sur le plan des superficies emblavées

Huit (08) provinces, contre onze (11) la campagne passée, ont des superficies emblavées en céréales supérieures à 100 000 ha cette campagne. Il s'agit des provinces suivantes : le Yatenga (148 146 ha), le Houet (135 366 ha), le Soum (127 966 ha), le Boulkiemdé (125 530 ha), le Sanmatenga (125 379 ha), la Kossi (119 285 ha), le Namentenga (111 924 ha), le Sanguié (111 517 ha) et le Ziro (103 311 ha).
Ces huit (08) provinces représentent 35,9 % des superficies totales emblavées en céréales en 2004-2005 (soit 1 108 424 ha).

Cependant, il faudra relever le fait que treize (13) provinces sur quarante cinq (45), ont augmenté leurs superficies emblavées en céréales cette campagne. Ces augmentations vont de 2% enregistrée au Poni, à 70% enregistrée au Ziro. Certaines provinces ont enregistré des augmentations intéressantes : Le Nahouri (+41%), le Séno (+31%), le Zondoma (+29%), le Kouritenga (+21%).

Les superficies emblavées en céréales se sont accrues seulement dans la région agricole du Centre Ouest (+4%) cette campagne par rapport à la campagne 2003-2004. Les régions agricoles du Centre Sud et du Sahel ont connu des situations stables (01% et 0,4%). Toutes les autres régions ont enregistré des diminutions parfois importantes de l'ordre de – 0,9% dans le plateau central à - 42% dans les Cascades.

Tableau 01 : Evolution des superficies emblavées en céréales par région agricole

Région agricole	Superficie emblavée en 2003-2004 (en ha)	Superficie emblavée en 2004-2005 (en ha)	Ecart (en tonne)	Ecart (en %)
Centre Ouest	377 940	392 951	15 011	4
Centre Sud	131 743	131 812	69	0,1
Sahel	330 653	331 920	1 267	0,4
Plateau Central	165 117	163 648	- 1 469	- 0,9
Centre Est	193 528	182 222	- 11 306	- 6
Sud Ouest	172 303	159 621	- 12 682	- 7
Hauts Bassins	336 159	285 008	- 51 151	- 15
Nord	384 894	325 052	- 59 842	- 15
Centre	62 092	51 422	- 10 670	- 17
B. du Mouhoun	595 449	462 645	- 132 804	- 22
Centre Nord	376 011	284 708	- 91 303	- 24
Est	346 875	262 396	- 84 479	- 24
Cascades	88 886	51 557	- 37 329	- 42
Total	**3 577 486**	**3 084 961**	**- 492 525**	**- 14**

Source : MAHRH/DGPSA/DSA

Carte 01 = Superficie totale des cultures céréalières (en ha)

III.1.1.2 Sur le plan des productions

Neuf (09) provinces, contre douze (12) la campagne passée, ont enregistré des productions céréalières supérieures à 100 000 tonnes cette campagne. Il s'agit des provinces suivantes : le le Houet (170 408 tonnes), le Ziro (139 114 tonnes), la Tapoa (132 732 tonnes), la Kossi (118 374 tonnes), le Kénédougou (109 951 tonnes), le Yatenga (109 841 tonnes), le Namentenga (108 127 tonnes), le Boulgou (106 400 tonnes) et le Sanmatenga (105 035 tonnes).

Les plus grandes régions productrices de céréales ont enregistré des diminutions importantes de production : la Boucle du Mouhoun (- 33%) et les Hauts Bassins (- 21%). Elles sont en compagnie de six (06) autres régions agricoles dont les productions sont également déficitaires par rapport à la campagne 2003-2004.

Tableau 02 : Evolution des productions céréalières par région agricole déficitaire

Région agricole	Production en 2003-2004 (en tonne)	Production en 2004-2005 (en tonne)	Ecart (en tonne)	Ecart (en %)
Mouhoun	670 199	449 546	- 220 653	- 33
Sahel	248 261	107 183	- 141 078	- 56,8
Hauts Bassins	459 458	361 371	- 98 087	- 21,3
Centre Nord	343 491	246 751	- 96 740	- 28,2
Nord	320 769	231 546	- 89 087	- 27,8
Est	373 630	313 758	- 59 872	- 16
Cascades	146 951	93 148	- 53 803	- 36,6
Centre	49 018	37 525	- 11 393	- 23,2

Source : MAHRH/DGPSA/DSA

La région agricole, ayant obtenu une production céréalière plus au moins stationnaire cette campagne par rapport à la campagne agricole 2003-2004, est le Plateau Central (-1%).

Tableau 03 : Evolution des productions céréalières par région agricole équilibrée

Région agricole	Production en 2003-2004 (en tonne)	Production en 2004-2005 (en tonne)	Ecart (en tonne)	Ecart (en %)
Plateau central	111 153	110 339	- 814	- 0,7

Source : MAHRH/DGPSA/DSA

Quatre (04) régions agricoles ont augmenté leurs productions céréalières cette campagne rapport à la campagne agricole 2003-2004 : le Centre Ouest (+17%), le Centre Sud (+19), le Centre Est (+8) et le Sud Ouest (+9).

Tableau 04 : Evolution des productions céréalières par région agricole Excédentaire

Région agricole	Production en 2003-2004 (en tonne)	Production en 2004-2005 (en tonne)	Ecart (en tonne)	Ecart (en %)
Centre Ouest	308 148	359 560	+ 51 412	16,7
Centre Sud	126 798	151 126	+ 24 328	19,2
Centre Est	234 502	253 235	+ 18 733	8
Sud Ouest	171 903	186 883	+ 14 980	8,7

Source : MAHRH/DGPSA/DSA

Carte 02 = Production céréalière (en tonne).

III.1.2 Le poids relatif par type de céréale

III.1.1.1 Sur le plan des superficies emblavées

Le mil et le sorgho occupent, cette présente campagne 2004-2005, environ 85,7% des superficies emblavées (soit 2 643 475 ha), contre 86,2 % en 2003-2004, 87% en 2002-2003. Ce taux élevé traduit la prépondérance de ces deux (02) cultures sur les autres céréales, due en partie aux habitudes alimentaires des populations rurales majoritaires. Cependant, ce taux se réduit campagne après campagne (soit – 1,3% en 02 campagnes). Ces deux (02) cultures perdent du terrain, comparées à la campagne passée ou à la moyenne quinquennale.

Par rapport à la moyenne quinquennale, seules les cultures du riz et du maïs gagnent des points (+0,2 points et +1,6points).

Le tableau ci-après résume le poids relatif des superficies consacrées à chaque céréale.

_____

Tableau 05 : Poids relatif des superficies consacrées à chaque céréale

Cultures	Campagnes agricoles 1999-2000 à 2003-2004		Campagne agricole 2003-2004		Campagne agricole 2004-2005	
	En hectare	Proportion en %	En hectare	Proportion en %	En hectare	Proportion en %
Mil	1 305 396	41,5	1 406 438	39,3	1 205 420	39,1
Sorgho blanc	1 441 984	45,9	1 338 664	37,4	1 135 882	36,8
Sorgho Rouge			338 071	09,5	302 173	09,8
Maïs	335 842	10,7	435 425	12,2	380 124	12,3
Riz	44 676	01,4	47 755	01,3	49 513	01,6
Fonio	14 756	00,5	11 135	00,3	11 849	00,4
TOTAL	**3 141 984**	**100**	**3 577 486**	**100**	**3 084 961**	**100**

Source : MAHRH/DGPSA/DSA

III.1.1.2 Sur le plan des productions

Le mil et le sorgho demeurent les principales productions céréalières cette campagne avec une part évaluée à 80,5% (soit 2 335 932 tonnes), en hausse de 2,1 points par rapport à leur part lors de la campagne agricole 2003-2004 qui était à 78,4%.

La production céréalière nationale s'est accrue de 445 231 tonnes soit 14,27% par rapport à la campagne agricole 2003-2004 et de 1 100 238 tonnes soit 44,65 par rapport à la moyenne des cinq (05) dernières campagnes.

Par rapport à la moyenne des cinq (05) dernières campagnes, seule la part occupée par le sorgho a augmenté (+3,7 points).

Par rapport à la campagne agricole 2003-2004, seules les parts occupées par le sorgho (+3 points) et le fonio (+0,1 point) ont augmenté.

Le poids relatif et comparatif des productions de chaque céréale est résumé dans le tableau ci-dessous:

Tableau 06 : Poids relatif des productions réalisées pour chaque céréale

Cultures	Campagnes agricoles 1999-2000 à 2003-2004		Campagne agricole 2003-2004		Campagne agricole 2004-2005	
	En tonne	Proportion en %	En tonne	Proportion en %	En tonne	Proportion en %
Mil	947 428	33	1 184 283	33,2	937 630	32,3
Sorgho	1 276 167	44,5	1 610 255	45,2	1 399 302	48,2
Maïs	541 920	18,9	665 508	18,7	481 474	16,6
Riz	91 014	03,2	95 494	02,7	74 501	02,6
Fonio	10 811	00,4	8 741	00,2	9 066	00,3
Total	**2 955 707**	**100**	**3 564 281**	**100**	**2 901 973**	**100**

Source : MAHRH/DGPSA/DSA

III.1.1.3 Tendances

La production céréalière a été pendant les cinq (05) campagnes en dessous des superficies emblavées en céréales, sauf pour les campagnes agricoles 2001-2002 et 2003-2004 où elle égalait sensiblement les superficies. Cette situation traduit un faible rendement moyen à l'hectare largement inférieur à 1 000 kg. Les paquets technologiques visant l'amélioration du

---

rendement des céréales (cordons pierreux, semences améliorées et engrais) ne produisent que des résultats isolés pour être significatifs. Il faut à terme, que le niveau des superficies emblavées en céréales soit largement en dessous de celui de la production céréalière.

Figure 02 : Evolution comparée de la production en tonnes et des superficies emblavées en hectares de céréales de 1999 à 2004

S'agissant spécifiquement des superficies emblavées par céréale et sur la même période, le mil et le fonio ont enregistré un taux de croissance annuel négatif, soient respectivement - 1,2% et -5,7%. Les plus forts accroissements reviennent au maïs (+6,3%) et au riz (+6,1%). Le sorgho enregistre un taux positif moyen de 1,6%. Dans l'ensemble, les baisses des superficies ont été significatives pour toutes les cultures en 2000-2001 et en 2004-2005 (illustration est faite par le graphique ci – dessous).

Figure 03 :   Evolution des superficies emblavées en hectares par type de céréale de 1999 à 2004

_____

S'agissant spécifiquement des productions par céréale et sur la même période, le mil, le riz et le fonio ont enregistré un taux de croissance annuel négatif, soit respectivement -0,2%, -4,2% et -6,4%. Les cultures telles que le sorgho et le maïs ont enregistré un taux de croissance annuel positif, soient respectivement +3,7% et +0,5%. Dans l'ensemble, les productions de presque toutes les céréales ont chuté en 2000-2001 et en 2003-2004, et une légère stagnation en 2002-2003. Le graphique ci-dessous illustre bien ces tendances.

Figure 04 : Evolution des productions en tonne par type de céréale de 1999 à 2004

III.1.2.1 Les cultures en progrès

III.1.2.1.1 Le sorgho

L'évolution de la culture du sorgho au Burkina Faso est faite en dents de scie avec des bas (2000-2001, 2002-2003, 2004-2005) et des hauts (2001-2002, 2003-2004). Cette évolution est valable tant pour les superficies emblavées que pour la production. Il ressort que la production est restée inférieure aux superficies emblavées sur la période considérée, mais cet écart se rétrécit depuis la campagne 2001-2002.

La principale conclusion est le faible rendement moyen en pure du sorgho à l'hectare. Il est demeuré inférieur à 1 000 kg dans la quasi-totalité des provinces du pays.

Ainsi, le rendement moyen en sorgho blanc est supérieur à 1 000 kg/ha dans 23 provinces. Le rendement moyen le plus élevé a été obtenu cette campagne au Ganzourgou (1 584 kg/ha). Il est en hausse par rapport au 1346 kg/ha obtenu en 2003/2004 à la Bougouriba (soit un gain de 238 kg/ha). Les autres meilleurs rendements sont obtenus au Ioba (1 463 kg/ha) et au Kouritenga (1 371 kg/ha).

Le rendement moyen en sorgho rouge est supérieur à 1 000 kg/ha dans seulement 12 provinces, dont le plus élevé a été obtenu cette campagne au Nahouri (1 220 kg/ha). La Comoé avait réalisé la campagne passée 1 500 kg/ha et même 1 660 kg/ha en 2002/2003. Le rendement moyen le plus élevé est en baisse depuis 2001/2002 (soit une perte de rendement de 440 kg/ha en deux campagnes et 280 kg/ha en une campagne). Les autres meilleurs rendements moyens ont été obtenus au Koulpélgo (1 159 kg/ha) et au Ganzourgou (1 153 kg/ha).

_____

Figure 05 : Evolution comparée de la production en tonnes et des superficies emblavées en hectares de sorgho de 1999 à 2004

S'agissant spécifiquement des superficies emblavées en sorgho et sur la même période, l'accroissement moyen a été estimé à 1,6% l'an.

Le sorgho occupe 46,6% des superficies emblavées nationales en céréales cette campagne, en hausse de 0,7 points par rapport à la moyenne quinquennale mais en baisse de 0,3 points par rapport à la campagne passée. Cette baisse équivaut à 238 680 hectares.

Dans cette part, le sorgho blanc représente environ 80% des superficies totales emblavées en sorgho (- 202 782 ha), contre seulement 20% au sorgho rouge (- 35 898 ha).

Le sorgho blanc est cultivé prioritairement cette campagne dans, la Boucle du Mouhoun (212 099 ha), le Centre nord (189 646 ha), le Nord (179 366 ha), le Centre Ouest (157 749 ha) et l'Est (138 090 ha). Ces superficies emblavées en sorgho blanc sont même plus importantes que celles destinées à toute autre céréale. Les provinces suivantes ont augmenté fortement les superficies emblavées en sorgho blanc cette campagne : le Nahouri (+202%), le Poni (+159%). Elles ont chuté cette campagne, d'environ 15% par rapport à la campagne passée.

Le sorgho rouge est la deuxième céréale après le mil dans le Centre Est (64 200 ha), le Sud Ouest (39 760 ha) et le Centre Sud (31 742 ha). Les provinces suivantes ont augmenté fortement les superficies emblavées en sorgho rouge cette campagne : la Sissili (+318%), le Soum (+340%), le Noumbiel (+113%), le Loroum (+411%). Elles ont chuté cette campagne, d'environ 11% par rapport à la campagne passée.

S'agissant spécifiquement des productions de sorgho et sur la même période, l'accroissement moyen a été estimé à 3,7% l'an.

Le sorgho occupe 48,2% des productions totales de céréales cette campagne, en hausse de 3,7 points par rapport à la moyenne quinquennale mais en baisse de 3 points par rapport à la campagne passée.

Dans cette part, le sorgho blanc représente cette campagne, environ 79% des productions totales de sorgho (- 159 500 tonnes), contre seulement 21% au sorgho rouge (-51 453 tonnes).

_____

Le sorgho blanc est produit prioritairement dans la Boucle du Mouhoun (214 561 tonnes), l'est (169 277 tonnes), le Centre nord (167 063 tonnes), le Centre Ouest (148 449 tonnes) et le Nord (144 042 tonnes). Cette production céréalière est la plus importante dans ces régions par rapport à toute autre céréale. La production de sorgho blanc s'est accrue d'environ 254% à la Bougouriba, de 192% au Nahouri et de 140% au Kouritenga. Elles ont chuté cette campagne, d'environ 13% par rapport à la campagne passée.

Le sorgho rouge est la seconde production céréalière après le mil dans le Centre Est (81 454 tonnes) et le Centre Sud (35 050 tonnes). Sa production s'est accrue de 1 176% au Yatenga, 277% à la Sissili, de 186% au Loroum et de 168% au Ziro. Cependant, elle a baissé d'environ 99% au Soum, 98% au Yagha et de 91% à la Comoé. Elles ont chuté cette campagne, d'environ 15% par rapport à la campagne passée.

La transformation alimentaire très importante (préparation de la bière par exemple) tant du sorgho blanc (Boucle du Mouhoun, Hauts Bassins, etc.) que du sorgho rouge (Centre – Est), est moyennement répandue dans les autres régions.

Carte 03 = Production de sorgho blanc (en tonne)

Légende :
production en tonne
- 1749 - 9244
- 9245 - 18738
- 18739 - 27901
- 27902 - 39999
- 40000 - 80323

III.1.2.1.2 Le maïs

L'évolution de la culture du maïs au Burkina Faso est fluctuante d'une campagne à une autre avec des bas (2000-2001 et 2004-2005) et des hauts (2001-2002 et 2003-2004). Cette évolution est valable tant pour les superficies emblavées que pour la production. Il ressort que les superficies emblavées sont restées inférieures aux productions sur la période considérée, mais cet écart s'est rétrécit de manière significative cette campagne 2004-2005.
La principale conclusion est le bon rendement moyen en pure du maïs à l'hectare. Il est demeuré relativement intéressant dans la quasi-totalité des provinces du pays. Ainsi, le rendement moyen en maïs est supérieur à 1 000 kg/ha dans 17 provinces, et le plus élevé a été obtenu au Kénédougou (1 594 kg/ha). Cependant, ce rendement est largement en dessous des

_____

rendements records obtenus dans la même province, les campagnes passées : 2 125 kg/ha en 2003/2004, 2 795 kg/ha en 2002/2003 et 2 494 kg/ha en 2001/2002 (soit des pertes de rendement de 1 201 kg/ha en deux campagnes et 531 kg/ha en une campagne). Les autres meilleurs rendements moyens ont été obtenus au Koulpélgo (1 473 kg/ha) et au Boulgou (1 461 kg/ha).

Sur les périmètres irrigués et les Bas fonds aménagés, les rendements moyens les plus élevés à l'hectare, ont été obtenus au Ganzourgou (5 935 kg/ha), aux Bâlés et à la Comoé (3 500 kg/ha). Spécifiquement, sur les périmètres irrigués, les meilleurs rendements moyens ont été obtenus au Sanguié (4 000 kg/ha) et au Sourou, Poni et Comoé (3 500 kg/ha). Sur les bas fonds aménagés, les meilleurs rendements moyens proviennent du Yatenga (4 500 kg/ha) et du Sanmatenga (3 500 kg/ha).

Figure 06 : Evolution comparée de la production en tonnes et des superficies emblavées en hectares de maïs de 1999 à 2004

S'agissant spécifiquement des superficies emblavées en maïs et sur la même période, l'accroissement moyen a été estimé à 6,3% l'an. Elles ont chuté cette campagne, d'environ 13% par rapport à la campagne passée (soit -55 301 ha).
Le maïs occupe 12,3% des superficies emblavées nationales en céréales cette campagne, en hausse de 1,6 points par rapport à la moyenne quinquennale et de 0,1 point par rapport à la campagne passée. Sur les 380 000 ha, le maïs de campagne ou pluvial est estimé à 377 746 ha (environ 99,4%) contre 2 378 ha de maïs de plaines (0,6%).
Le maïs est cultivé prioritairement cette campagne dans les Hauts Bassins (140 348 ha), les Cascades (37 861 ha). Ces superficies emblavées en maïs sont même plus importantes que celles destinées à toute autre céréale. Les provinces suivantes ont augmenté fortement les superficies emblavées en maïs cette campagne : le Séno (+9 060%), le Yagha (+572%).

S'agissant spécifiquement des productions de maïs et sur la même période, l'accroissement moyen a été estimé à 0,5% l'an. Elles ont chuté cette campagne, d'environ 28% par rapport à la campagne passée (soit - 184 034 tonnes).
Le maïs occupe 16,6% des productions totales de céréales cette campagne, en baisse de 2,3 points par rapport à la moyenne quinquennale et de 2,1 points par rapport à la campagne

_____

passée. Sur les 481 474 tonnes, le maïs de campagne ou pluvial est estimé à 474 783 tonnes (environ 98,6%) contre 6 691 tonnes de maïs de plaines (1,4%).

Le maïs est produit prioritairement dans les Hauts Bassins (188 858 tonnes), les Cascades (61 385 tonnes). Cette production céréalière est la plus importante dans ces régions par rapport à toute autre céréale. Il s'est néanmoins accru de 1 215% au Séno et de 553% au Yagha.

La solution pour accroître davantage la production de maïs viendra de la transformation industrielle de grande capacité afin de stimuler une consommation qui devient de plus en plus importante tant en milieu urbain qu'en milieu rural.

Carte 04 = Production de maïs (en tonne)

III.1.2.2 Les cultures en recul

III.1.2.2.1. Le mil

L'évolution de la culture du mil au Burkina Faso est faite en dents de scie pour les productions et de manière curviligne pour les superficies emblavées avec des bas (2000-2001, 2002-2003, 2004-2005) et des hauts (2001-2002, 2003-2004). Il ressort que la production est restée inférieure aux superficies emblavées sur la période considérée, mais cet écart se rétrécit depuis la campagne passée 2003-2004.

La principale conclusion est le faible rendement moyen en pure du mil à l'hectare. Il est demeuré inférieur à 1 000 kg dans la quasi-totalité des provinces du pays. Ainsi, le rendement moyen de mil est supérieur à 1 000 kg/ha dans 23 provinces, et le plus élevé a été obtenu au Sourou (1 545 kg/ha). Ce rendement le plus élevé est supérieur aux rendements records au Ziro en 2003/2004 (1 086 kg/ha) et au Kénédougou en 2002/2003 (1 256 kg/ha), soit un gain de rendement moyen de 459 kg/ha en une campagne. Les autres meilleurs rendements moyens sont obtenus au Ziro (1 516 kg/ha) et au Zoundwéogo (1403 kg/ha).

_____

Figure 07 : Evolution comparée de la production en tonnes et des superficies emblavées en hectares de mil de 1999 à 2004

S'agissant spécifiquement des superficies emblavées en mil et sur la même période, l'accroissement moyen a été estimé à -1,2% l'an. Elles ont chuté cette campagne, d'environ 14% par rapport à la campagne passée (soit – 201 018 ha).
 Le mil occupe 39,1% des superficies emblavées nationales en céréales cette campagne, en baisse de 2,4 points par rapport à la moyenne quinquennale et de 0,2 point par rapport à la campagne passée.
Le mil est cultivé prioritairement dans le Sahel (255 201 ha), le Centre Est (76 940 ha), le Sud Ouest (49 416 ha), le Centre Sud (74 734 ha), le Plateau central (74 482 ha) et le Centre (29 739 ha). Ces superficies emblavées en mil sont les plus importantes dans ces régions par rapport à toute autre céréale. La province du Ziro est la seule a avoir fortement augmenté ses superficies emblavées en mil cette campagne (+211%).

S'agissant spécifiquement des productions de mil et sur la même période, l'accroissement moyen a été estimé à -0,2% l'an. Elles ont chuté cette campagne, d'environ 21% par rapport à la campagne passée (soit - 246 653 tonnes).
Le mil occupe 32,3% des productions totales de céréales cette campagne, en baisse de 0,7 points par rapport à la moyenne quinquennale et de 0,9 points par rapport à la campagne passée.
Le mil est produit prioritairement dans le Centre Est (101 114 tonnes), le Sud Ouest (55 956 tonnes), le Centre Sud (85 648 tonnes), le Sahel (53 299 tonnes), le Plateau Central (44 375 tonnes) et le Centre (20 809 tonnes). Cette production céréalière est la plus importante dans toutes ces régions par rapport à toute autre céréale.

La transformation alimentaire du mil est encore très en deçà des réelles potentialités du pays.

_____

Carte 05 = **Production de mil (en tonne).**

Légende :
Production en tonne

☐	2892 - 8392
☐	8393 - 15638
☐	15639 - 25735
☐	25736 - 39999
☐	40000 - 57054

III.1.2.2.2 Le riz

L'évolution de la culture du riz (pluvial + plaine) au Burkina Faso est très modéré pour les superficies emblavées et en baisse constante depuis la campagne agricole 2001-2002 pour la production. Il ressort que la production est restée largement supérieure aux superficies emblavées sur la période considérée, avec cependant un rétrécissement de l'écart lors de cette campagne 2004-2005.
La principale conclusion est le bon rendement moyen en pure, tant du riz pluvial que du riz de plaine à l'hectare.

Le rendement moyen du riz pluvial (Bas fonds simple et de plateau) le plus élevé, a été obtenu cette campagne au Namentenga avec 1 842 kg/ha, suivi par le Bazèga avec 1 549 kg/ha et le Noumbiel avec 1 461 kg/ha. Ainsi, le rendement moyen de riz est supérieur à 1 000 kg/ha dans 13 provinces.

Le rendement moyen du riz pluvial (de Bas-fonds aménagés) le plus élevé a été obtenu à la Gnagna cette campagne (6 139 kg/ha) contre 3 335 kg/ha obtenu la campagne passée au Mouhoun, soit un gain de rendement moyen de 2804 kg/ha en une campagne. Les autres meilleurs rendements moyens proviennent du Gourma (6 070 kg/ha) et du Boulgou (4 058 kg/ha).

Le rendement moyen du riz de plaine irrigué le plus élevé a été obtenu au Ganzourgou cette campagne (5 858 kg/ha) contre 5 442 kg/ha obtenu la campagne passée au Kénédougou, soit un gain de 416 kg/ha en une campagne. Les autres meilleurs rendements moyens proviennent du Boulgou (4 920 kg/ha) et du Namentenga (4 872 kg/ha).

_____

Figure 08 : Evolution comparée de la production en tonnes et des superficies emblavées en hectares de riz de 1999 à 2004

S'agissant spécifiquement des superficies emblavées en riz et sur la même période, l'accroissement moyen a été estimé à 6,1% l'an. Elles ont augmenté cette campagne, d'environ 4% par rapport à la campagne passée (soit 1 758 ha).
Le riz occupe 1,6% des superficies emblavées nationales en céréales cette campagne, en hausse de 0,2 points par rapport à la moyenne quinquennale et de 0,3 points par rapport à la campagne passée.
Le riz pluvial, qui est estimé à environ 33 023 ha soit 66,7% des superficies totales emblavées en riz cette campagne, est cultivé prioritairement dans le Kénédougou (6 254 ha) et le Sourou (6 956 ha).

Le riz de plaines, qui est estimé à environ 16 490 ha soit 33,3% des superficies totales emblavées en riz cette campagne, est cultivé prioritairement dans le Boulgou (3 611 ha), le Houet (2 350 ha), le Kénédougou (1 694 ha), le Sourou (1 414 ha), la Léraba (1 368 ha) et la Comoé (1 060 ha).

S'agissant spécifiquement des productions de riz et sur la même période, l'accroissement moyen a été estimé à - 4,2% l'an. Elles ont chuté cette campagne, d'environ 22% par rapport à la campagne passée (soit - 20 993 tonnes).
Le riz occupe 2,6% des productions totales de céréales cette campagne, en baisse de 0,6 points par rapport à la moyenne quinquennale et de 0,1 points par rapport à la campagne passée.
Le riz pluvial, qui est estimé à environ 24 518 tonnes soit 33% des productions totales de riz cette campagne, est produit prioritairement dans le Kénédougou (7 412 tonnes), le Nahouri (2 815 tonnes) et le Koulpélgo (2 704 tonnes).

Le riz de plaines, qui est estimé à environ 49 983 tonnes soit 67% des productions totales de riz cette campagne, est produit prioritairement dans le Boulgou (14 656 tonnes), le Houet (7 042 tonnes), le Kénédougou (4 137 tonnes), le Sourou (4 899 tonnes), la Léraba (3 716 tonnes) et la Comoé (2 929 tonnes).

_____

III.1.2.2.3 Le fonio

L'évolution de la culture du fonio au Burkina Faso met en évidence une domination nette des superficies emblavées par rapport à la production sur toute la période considérée. L'écart qui en découle, se rétrécit néanmoins depuis la campagne 2002-2003.

La principale conclusion est le faible rendement moyen en pure du fonio à l'hectare. Il est demeuré cette campagne, nettement inférieur à 1 000 kg dans huit des neuf (09) provinces pratiquants cette culture. Ainsi, le rendement moyen de fonio le plus élevé a été obtenu au Houet (1 769 kg/ha). Ce rendement moyen le plus élevé est largement supérieur au rendement record obtenu dans la province de la Léraba la campagne passée avec 912 kg/ha, soit un gain de rendement moyen de 857 kg/ha en une campagne. Les autres meilleurs rendements moyens proviennent du Kénédougou (846 kg/ha) et de la Léraba (838 kg/ha).

Figure 09 : Evolution comparée de la production en tonnes et des superficies emblavées en hectares de fonio de 1999 à 2004

S'agissant spécifiquement des superficies emblavées en fonio et sur la même période, l'accroissement moyen a été estimé à – 5,7% l'an. Cependant, elles ont augmenté cette campagne d'environ 6% par rapport à la campagne passée (soit 714 ha).

Le fonio occupe 0,4% des superficies emblavées nationales en céréales cette campagne, en baisse de 0,1 points par rapport à la moyenne quinquennale mais en hausse de 0,1 points par rapport à la campagne passée.

Le fonio est cultivé dans neuf (09) provinces cette campagne, contre six (06) en 2003/2004. Les provinces suivantes ont augmenté fortement les superficies emblavées en fonio cette campagne : le Houet (+639%), la Léraba (121%). La province de la Tapoa, par contre, n'a pas pratiqué cette culture cette campagne. La province de la Kossi concentre 75% des 11 849 ha de superficies emblavées en fonio cette campagne (soit 8 883 ha), contre 81% des 11 135 ha de superficies totales emblavées en 2003/2004 (soit 99 011 ha).

S'agissant spécifiquement des productions de fonio et sur la même période, l'accroissement moyen a été estimé à – 6,4% l'an. Cependant, elles ont augmenté cette campagne, d'environ 4% par rapport à la campagne passée (soit 325 tonnes).

_____

Le fonio occupe 0,3% des productions totales de céréales cette campagne, en baisse de 0,1 points par rapport à la moyenne quinquennale mais en hausse de 0,1 points par rapport à la campagne passée.

Le fonio est produit de manière importante dans la province de la Kossi (7 099 tonnes) suivie de très loin par le Kénédougou (957 tonnes). La province de la Kossi concentre 78% des 9 066 tonnes des productions de fonio cette campagne, contre 82% des 8 741 tonnes de fonio produites en 2003/2004.

Conclusion partielle

Pour cette campagne, nous avons 3 084 961 ha de superficies emblavées en céréales. Par rapport à la campagne agricole 2003-2004, les superficies emblavées en céréales ont baissé au cours de cette campagne d'environ 14%. Les variations physiques des superficies emblavées ont été de – 492 525 ha pour les céréales.

Les superficies emblavées en céréales se situent cette campagne très légèrement au dessous des 03 millions d'hectares, après des augmentations à un rythme soutenu depuis 2001-2002.

Les rendements moyens à l'hectare des céréales les plus élevés proviennent du Kénédougou (maïs), du Houet (fonio), de la Gnagna (riz pluvial), du Ganzourgou (riz de plaines et sorgho blanc), du Nahouri (sorgho rouge) et du Sourou (mil).

Le nombre des provinces performantes (rendement moyen supérieur à 1 000 kg à l'hectare) a diminué pour le Sorgho rouge (12 cette campagne, contre 17 en 2003-2004 et 21 en 2002-2003), pour le riz (13 cette campagne contre 25 en 2003-2004 et 23 en 2002-2003), et pour le maïs (17 cette campagne contre 25 en 2003-2004 et 25 en 2002-2003). Ce nombre de provinces a augmenté pour le mil (23 cette campagne contre 05 en 2003-2004 et 11 en 2002-2003), pour le sorgho blanc (23 cette campagne contre 19 en 2003-2004 et 14 en 2002-2003) et pour le fonio (01 cette campagne contre 00 en 2003-2004).

Les superficies emblavées en céréales ont augmenté de 4 % en cinq (05) campagnes agricoles (environ 0,9% par an en moyenne), passant de 2 957 438 ha en 1999/2000 à 3 577 486 ha en 2003-2004, soit une hausse de 620 048 ha (environ 155 012 ha par an en moyenne).

La production céréalière est estimée cette campagne à 2 901 973 tonnes, soit une baisse d'environ de 662 308 tonnes par rapport à celle de la campagne agricole 2003-2004. Sur la période quinquennale 1999/2000 à 2003/2004, elle a augmenté de 7% soit 864 395 tonnes

Par rapport à celle de la campagne agricole 2003-2004, la production céréalière nationale s'est réduite de 19% cette campagne. Les productions du mil (- 21%), du sorgho blanc (- 13%), du sorgho rouge (-15%), du riz (- 22%) et du maïs (- 28%) ont toutes diminué cette campagne. La production de fonio a augmenté, quant à elle, de 4%.

Par rapport à la période quinquennale, les productions céréalières ont augmenté cette campagne seulement pour le sorgho (+10%), mais ont baissé pour le maïs (- 11%), pour le mil (- 1%), pour le riz (- 18%) et le fonio (- 16%).

Les superficies emblavées ont par contre augmenté pour le maïs (13%) et pour le riz (11%), mais ont baissé pour le fonio (- 20%) et le mil (- 8%). Les superficies emblavées sont restées stationnaires. (0,23%).

_____

III.2 - LES AUTRES CULTURES VIVRIERES

Les autres cultures vivrières composées du niébé, du voandzou, de l'igname et de la patate occupent 2,4% (soit 95 955 ha) des superficies totales emblavées cette campagne. Ces superficies emblavées ont augmenté de 30% cette campagne par rapport à celles de la campagne passée (soit une hausse de 21 874 ha).
La production nationale des autres cultures vivrières de la campagne agricole 2004-2005, comprend d'abord le niébé (276 349 tonnes), et ensuite le voandzou, l'igname et la patate (158 407 tonnes).

III.2.1 La spatialisation des autres cultures vivrières

III.2.1.1 Sur le plan des superficies emblavées

Les superficies emblavées ont augmenté cette campagne pour les quatre (04) cultures. L'igname a enregistré la plus forte hausse avec 309%, contre 176% pour la patate et 26% pour le niébé. Le voandzou enregistre la plus augmentation avec seulement 1%.
Cinq (05) provinces ont chacune des superficies emblavées supérieures à 5 000 ha cette campagne : le Poni (10 189 ha), le Kéndougou (7 431 ha), le Houet (57 307 ha), l'Oubritenga (6 274 ha) et le Sanmatenga (6 262 ha).

Tableau 07 : Evolution des superficies emblavées en autres cultures vivrières par région agricole

Région agricole	Superficie emblavée en 2003-2004 (en ha)	Superficie emblavée en 2004-2005 (en ha)	Ecart (en ha)	Ecart (en %)
Sud Ouest	2 292	13 014	9 722	295
Centre	1 357	2 672	1 315	97
Sahel	1 088	1 945	857	79
Centre Est	1 436	2 480	1 044	73
Cascades	3 769	5 773	2 004	53
Est	2 214	3 256	1 042	47
Centre Sud	2 536	3 460	924	36
Hauts Bassins	13 258	17 327	4 069	31
B. du Mouhoun	10 338	13 480	3 142	30
Plateau Central	8 945	10 300	1 355	15
Centre Ouest	7 194	7 409	215	3
Centre Nord	11 813	9 730	- 2 083	- 18
Nord	6 843	5 110	- 1 733	- 25
Total	**74 081**	**95 955**	**21 874**	**30**

Source : MAHRH/DGPSA/DSA

Les régions agricoles du Centre Nord et du Nord sont les seules à enregistrer des baisses de superficies cette campagne par rapport à la campagne agricole 2003/2004, avec respectivement - 2083 ha (-18%) et – 1 733 ha (-25%). Le Sud Ouest a enregistré la plus forte hausse avec environ 9 722 ha, soit 295%.

Carte 06 = **Superficie totale des autres cultures vivrières (en ha).**

III.2.1.2 Sur le plan des productions

Les productions d'igname et de patate sont en hausse, cette campagne par rapport à la dernière campagne, respectivement de 54 208 tonnes (153%) et de 12 353 tonnes (43%). Par contre, les productions de niébé et de voandzou ont chuté respectivement de 180 251 tonnes (-39%) et de 7 336 tonnes (-21%).

III.2.2 Le poids relatif par type de culture vivrière

III.2.2.1 Sur le plan des superficies emblavées

Les principales cultures sont ici le niébé avec une proportion de 44,2% et 37% pour le voandzou. Elles sont secondées par l'igname avec 12,6%, et 06,2% pour la patate.
Ces deux (02) cultures principales occupent 81,2% des superficies totales emblavées en autres cultures vivrières cette campagne, contre 93,12% en 2003/2004 (confère tableau ci-dessous)

Tableau 08 : Poids relatif des superficies consacrées à chaque culture vivrière

Cultures	Campagnes agricoles 1999-2000 à 2003-2004		Campagne agricole 2003-2004		Campagne agricole 2004-2005	
	En hectare	Proportion en %	En hectare	Proportion en %	En hectare	Proportion en %
Niébé	38 641	47,2	33 790	45,6	42 427	44,2
Voandzou	31 593	38,6	35 193	47,5	35 533	37
Igname	8 050	09,9	2 955	04	12 087	12,6
Patate	3 530	04,3	2 143	02,9	5 908	06,2
Total	81 814	100	74 081	100	95 955	100

Source : MAHRH/DGPSA/DSA

Par rapport à la moyenne quinquennale, l'igname a vu sa part augmenté de 2,7 points contre une hausse de 1,9 points pour la patate. Le niébé a vu sa part baissé de 3 points contre une baisse de 1,6 points pour le voandzou.

Par rapport à la campagne agricole 2003-2004, le voandzou (- 10,5 points) et le niébé (- 1,4 points) ont vu leur part chuter. Les parts de l'igname (8,6 points) et de la patate (3,3 points) ont augmenté.

Figure 10 : Evolution des superficies emblavées en hectare par type de culture vivrière de 1999 à 2004

Pendant les cinq (05) dernières campagnes, les superficies emblavées de ces quatre (04) spéculations ont fluctué en hausse comme en baisse, sans pour autant atteindre individuellement 50 000ha, sauf pour le niébé en 2002-2003 avec 50 191 ha. Elles ont toutes augmenté au cours de cette campagne agricole 2004-2005. Ces augmentations ont été plus importantes pour les tubercules et le niébé.

III.2.2.2 Sur le plan des productions

Le niébé constitue la principale production vivrière depuis la campagne agricole 1993/94 et malgré l'importante chute de production enregistrée cette campagne. Cette chute d'environ 30% est estimée à environ 180 251 tonnes.

Par rapport à la période des cinq (05) dernières campagnes agricoles, les productions de voandzou, d'igname et de patate ont sensiblement gardé le même niveau sans jamais atteindre individuellement 100 000 tonnes.

Par rapport à la campagne agricole 2003-2004, la production a chuté de 39% pour le niébé et de 21% pour le voandzou, mais a augmenté de 153% l'igname et de 43% pour la patate (confère graphique ci-dessous).

III.2.2.3 Tendances

_____

III.2.3 Les cultures en net progrès

III.2.3.1 L'igname

L'évolution de la culture d'igname au Burkina Faso est faite en dents de scie avec des bas (2002-2003) et des hauts (2001-2002, 2004-2005). Cette évolution est valable tant pour les superficies emblavées que pour la production. Il ressort que la production est restée largement supérieure aux superficies emblavées sur la période considérée.

La principale conclusion est l'excellent rendement moyen en pure de l'igname à l'hectare. Ainsi, le rendement moyen à l'hectare d'igname est élevé dans les 11 provinces productrices cette campagne, dont le plus élevé a été obtenu à la Bougouriba (14 648 kg/ha), contre 15 477 kg/ha obtenu en 2003/2004 dans la Comoé, soit une perte de rendement de 829 kg/ha. Les autres meilleurs rendements moyens ont été obtenus au Ioba (12 121 kg/ha) et à la Kompienga (9 820 kg/ha).

Figure 12 : Evolution comparée de la production en tonnes et des superficies
emblavées en hectares d'igname de 1999 à 2004

S'agissant spécifiquement des superficies emblavées en igname et sur la même période, l'accroissement moyen a été estimé à 17% l'an.

L'igname occupe 12,6% des superficies emblavées nationales en autres cultures vivrières cette campagne, en hausse de 2,7 points par rapport à la moyenne quinquennale et en hausse 8,6 points par rapport à la campagne passée. Cet accroissement de 309% des superficies emblavées en igname, cette campagne par rapport à la campagne passée, équivaut à 9 132 hectares.

L'igname est pratiquée dans seulement 13 provinces cette campagne, essentiellement dans le Sud Ouest (9 450 ha) et les Cascades (1 477 ha). Le Poni a emblavé environ 8 556 ha cette campagne, suivi de très loin par la Comoé avec 1 142 ha.

S'agissant spécifiquement des productions d'igname et sur la même période, l'accroissement moyen a été estimé à 21% l'an.

La production d'igname s'est accrue de 153% par rapport à la campagne passée, soit un gain de production de 54 208 tonnes.

Sept (07) régions agricoles ont produit de l'igname cette campagne. Le Sud Ouest arrive en tête avec 68 101 tonnes suivi des Cascades avec 12 320 tonnes.

Au niveau des provinces, le Poni arrive largement en tête avec 59 714 tonnes , contre 9 333 tonnes pour la Comoé, 6 932 pour le Noumbiel et 5 432 tonnes pour la Sissili.

Les efforts de promotion, en terme de fête annuelle ou de journée, consacrés à l'igname tant dans la Sissili que dans le Poni ou le Noumbiel, ont permis d'enregistrer ces fortes hausses des superficies emblavées en igname tout comme les productions.

III.2.3.2 La patate

L'évolution de la production de patate au Burkina Faso est constante malgré un léger fléchissement en 2002-2003 et 2003-2004. Cette évolution est un peu plus contrastée pour les superficies emblavées. Il ressort que la production est restée largement supérieure aux superficies emblavées sur la période considérée.

La principale conclusion est l'excellent rendement moyen en pure de la patate à l'hectare. Ce rendement moyen fluctue beaucoup d'une campagne agricole à une autre. Ainsi, le rendement moyen à l'hectare d'igname est élevé dans les 19 provinces productrices cette campagne, dont le plus élevé a été obtenu au Nahouri (13 692 kg/ha). Il était de 35 040 kg/ha au Houet en 2003/2004, soit une perte de rendement moyen d'environ 21 348 kg/ha. Les autres meilleurs rendements moyens ont été obtenus au Gourma (8 413 kg/ha) et au Ziro (7 880 kg/ha). Les rendements sont plus faibles cette campagne par rapport à la campagne passée.

_____

Figure 13 : Evolution comparée de la production en tonnes et des superficies emblavées en hectares de patate de 1999 à 2004

S'agissant spécifiquement des superficies emblavées en patate et sur la même période, l'accroissement moyen a été estimé à 37% l'an.

La patate occupe 06,2% des superficies emblavées nationales en autres cultures vivrières cette campagne, en hausse de 1,9 points par rapport à la moyenne quinquennale et en hausse 3,3 points par rapport à la campagne passée.

Cet accroissement de 176% des superficies emblavées en patate, cette campagne par rapport à la campagne passée, équivaut à 3 765 hectares.

La patate est pratiquée dans seulement 19 provinces cette campagne. La province du Kénédougou a emblavé environ 3 443 ha cette campagne, suivi de très loin par la Sissili avec 1 422 ha. L'échantillon retenu n'a pas permis de comptabiliser les provinces productrices potentielles de patate comme le Bazèga et le Kouritenga.

S'agissant spécifiquement des productions de patate et sur la même période, l'accroissement moyen a été estimé à 27,3% l'an.

La production de patate s'est accrue de 43% par rapport à la campagne passée, soit un gain de production de 12 353 tonnes.

Les efforts de promotion, en terme de fête annuelle ou de journée, consacrés à la patate tant dans la Sissili, le Kouritenga ou le Bazèga, ont permis d'enregistrer cette forte hausse des productions.

Dix (10) régions agricoles ont produit de la patate cette campagne. Les Hauts Bassins arrivent en tête avec 23 336 tonnes suivis du Centre Ouest avec 9 005 tonnes et du Centre Usd avec 6 009 tonnes.

La province du Kénédougou est la principale productrice de patate cette campagne avec 23 336 tonnes, suivi par la Sissili avec 8 907 tonnes et le Nahouri avec 6 009 tonnes.

III.2.4 Les cultures en recul

III.2.4.1 Le niébé

L'évolution de la production du niébé au Burkina Faso est faite en dents de scie avec des bas (2000-2001, 2002-2003, 2004-2005) et des hauts (2001-2002, 2003-2004). Les superficies

sont restées par contre stables sur toute la période. Cependant la production est restée supérieure aux superficies emblavées sur la période considérée.

La principale conclusion est que le rendement moyen en pure, comme en principale et en secondaire, est demeuré inférieur à 1 000 kg dans la quasi-totalité des provinces du pays. Ainsi, le seul rendement moyen de niébé supérieur à 1 000 kg/ha, a été obtenu au Kouritenga avec 1 008 kg/ha. Il était cependant de 1 200 kg/ha au Nayala en 2003/2004, soit une perte de rendement moyen d'environ 192 kg/ha. Les autres meilleurs rendements moyens ont été obtenus au Nahouri (945 kg/ha) et au Ziro (908 kg/ha).

Figure 14 : Evolution comparée de la production en tonnes et des superficies emblavées en hectares de niébé de 1999 à 2004

S'agissant spécifiquement des superficies emblavées en niébé et sur la même période, l'accroissement moyen a été estimé à 3,8% l'an.

Le niébé occupe 44,2% des superficies emblavées nationales en cultures vivrières cette campagne, en baisse de 3,0 points par rapport à la moyenne quinquennale et de 1,4 points par rapport à la campagne passée.

Cet accroissement de 26% des superficies emblavées en niébé, cette campagne par rapport à la campagne passée, équivaut à 8 637 hectares.

Le niébé est cultivé prioritairement dans les hauts bassins (11 389 ha), la Boucle du Mouhoun (6 839 ha) et le Plateau Central (5 763 ha). Il est plus pratiqué en association –secondaire.

Les provinces suivantes ayant les plus importantes superficies emblavées en niébé cette campagne sont : le Houet (6 986 ha), l'Oubritenga (3 324 ha).

S'agissant spécifiquement des productions de niébé et sur la même période, l'accroissement moyen a été estimé à – 2,1% l'an.

La production de niébé a baissé de 39% cette campagne par rapport à la campagne passée (soit une baisse de 180 251 tonnes).

Le niébé est produit prioritairement dans les régions agricoles du Nord (49 594 tonnes) et du Centre Nord (36 622 tonnes).

Les provinces qui produisent le plus de niébé cette campagne, sont le Yatenga avec 23 901 tonnes, le Houet avec 18 578 tonnes, le Passoré avec 17 750 tonnes et le Sanmatenga avec 16 062 tonnes.

_____

Carte 07 : Production de niébé (en tonne)

Légende :
Production en tonne

- 33 - 1780
- 1781 - 4002
- 4003 - 7505
- 7506 - 9999
- 10000 - 23901

60   0   60   Milles

III.2.4.2 Le voandzou

L'évolution de la production du voandzou au Burkina Faso est faite en dents de scie avec des bas (2000-2001, 2002-2003, 2004-2005) et des hauts (2001-2002, 2003-2004). Les superficies emblavées sont en augmentation constante depuis la campagne agricole 2000/2001. La production égalait les superficies emblavées chaque fois qu'elle chutait, et même parfois inférieure comme cette campagne 2004/2005 et en 2000/2001.

Le rendement moyen à l'hectare du voandzou est demeuré inférieur à 1 000 kg dans la quasi-totalité des provinces du pays. Ainsi, le rendement moyen de voandzou est supérieur à 1 000 kg/ha dans 06 provinces, dont le plus élevé a été obtenu à la Tapoa (1 220 kg/ha). Il était estimé à 1 000 kg/ha dans la même province en 2003/2004, soit un gain de rendement de 220 kg/ha. Les autres meilleurs rendements moyens ont été obtenus au Gourma (1 180 kg/ha) et au Koulpélgo (1 136 kg/ha).

_____

Figure 15 : Evolution comparée de la production en tonnes et des superficies emblavées en hectares de voandzou de 1999 à 2004

S'agissant spécifiquement des superficies emblavées en voandzou et sur la même période, l'accroissement moyen a été estimé à 2,7% l'an.

Le voandzou occupe 37% des superficies emblavées nationales en cultures vivrières cette campagne, en baisse de 1,6 points par rapport à la moyenne quinquennale et de 10,5 points par rapport à la campagne passée.

Cet accroissement de 01% des superficies emblavées en voandzou, cette campagne par rapport à la campagne passée, équivaut à 340 hectares.

Le voandzou est cultivé prioritairement dans le Centre Nord (6 687 ha), la Boucle du Mouhoun (6 641 ha), le Plateau Central (4 536 ha).

Les provinces ayant les plus importantes superficies emblavées en voandzou cette campagne sont : le la Kossi (4 316 ha) et le Sanmatenga (4 135 ha).

S'agissant spécifiquement des productions de voandzou et sur la même période, l'accroissement moyen a été estimé à – 5,9% l'an.

La production de voandzou a baissé cette campagne agricole d'environ 21% par rapport à la campagne passée, avec un manque à gagner de 7 336 tonnes.

Le voandzou est produit prioritairement dans la Boucle du Mouhoun (4 065 tonnes), les Cascades (3 201 tonnes) et les Hauts Bassins (3 142 tonnes).

Les principales provinces productrices de voandzou cette campagne, sont lela Kossi (2 873 tonnes), le Boulgou (2 245 tonnes), le Nahouri (2 233 tonnes) et la Comoé (2 000 tonnes).

Carte 08 : Production de voandzou (en tonne)

Conclusion partielle

Pour cette campagne, nous avons 95 955 ha de superficies emblavées pour les autres cultures vivrières. Par rapport à la campagne agricole 2003-2004, les superficies emblavées ont augmenté de 30% pour les autres cultures vivrières. Les variations physiques des superficies emblavées ont été de + 21 874 ha pour les autres cultures vivrières.

Les superficies emblavées en autres cultures vivrières se situent toujours et pour cette campagne encore au dessous des 100 000 hectares. Cette donne peut traduire une complémentarité insuffisante de ces cultures à l'alimentation générale de la population. Ces cultures pourront être mutées en cultures de rente (prix d'achat au producteur très rémunérateur) que leur importance croîtra. Les tentatives de transformation du niébé, du voandzou et de l'igname restent encore limitées pour susciter une véritable dynamique.

Les rendements moyens à l'hectare des autres cultures vivrières les plus élevés proviennent du Kouritenga (niébé), de la Tapoa (voandzou) comme également en 2003/2004, de la Bougouriba (igname) et du Nahouri (patate).

Par rapport à celle de la campagne agricole 2002-2003, la production de niébé a baissé de 39% et celle du voandzou de – 21%. La production d'igname (+ 153%) et celle de la patate (+ 43%), ont par contre augmenté.

Sur la période des cinq (05) dernières campagnes agricoles, la production de niébé a baissé de 15%, celle de voandzou de 46%. La production d'igname a augmenté de 96% et celle de la patate de 29%.

Les superficies emblavées ont augmenté pour toutes les cultures, soit 50% pour l'igname, 10% pour le niébé, 67% pour la patate 12% pour le voandzou.

_____

III.3. LES CULTURES DE RENTE

Les cultures de rente au Burkina Faso sont d'abord le coton et l'arachide, ensuite le sésame et enfin le soja. Elles occupent donc 22,1 % des superficies totales emblavées cette campagne. Ces superficies emblavées se sont accrues de 17 315 ha soit 02 % de hausse par rapport à celles de la campagne passée.

La production nationale de coton et d'arachide, est estimée cette campagne à 780 674 tonnes contre 830 066 tonnes obtenues en 2003/2004 et 762 889 tonnes en 2002/2003. La production de sésame et de soja est estimée à environ 14 277 tonnes contre 21 159 tonnes obtenues en 2003/2004 et 17 239 tonnes en 2002/2003.

Le coton et l'arachide, tout comme le sésame et le soja enregistrent d'excellents rendements moyens à l'hectare.

III.3.1 La spatialisation des cultures de rente

III.3.1.1 Sur le plan des superficies emblavées

Les régions agricoles des Hauts-Bassins avec 238 712 ha, la boucle du Mouhoun avec 174 264 ha et le Centre Ouest avec 110 638 ha occupent 58,11% des superficies totales emblavées en culture de rente cette campagne.

Cinq (05) provinces disposent chacune de superficies emblavées en culture de rente supérieures à 50 000 ha cette campagne : le Houet avec 100 837 ha, le Tuy avec 70 518 ha, le Kénédougou avec 67 357 ha, le Mouhoun avec 57 118 ha, les Bâlé avec 53 876 ha et le Ziro avec 52 891 ha.

Tableau 09 : Evolution des superficies emblavées en cultures de rente par région agricole

Région agricole	Superficie emblavée en 2003-2004 (en ha)	Superficie emblavée en 2004-2005 (en ha)	Ecart (en ha)	Ecart (en %)
Sahel	1 333	3 336	2 003	150
Centre Ouest	6 5841	110 638	44 787	68
Centre Est	69 357	81 234	11 877	17
Hauts Bassins	210 588	238 712	28 124	13
Centre Sud	42 148	44 989	2 841	7
Plateau Central	23 690	22 993	- 697	- 3
Sud Ouest	27 495	26 759	- 736	- 3
Cascades	65 182	62 687	- 2 495	- 4
Nord	32 557	27 592	- 4 965	- 15
B. du Mouhoun	204 199	174 264	- 29 935	- 15
Centre Nord	32 943	26 866	- 6 077	- 18
Centre	7 752	5 805	- 1 947	- 25
Est	100 650	75 174	- 25 476	- 25
Total	**883 734**	**901 049**	**17 315**	**2**

Source : MAHRH/DGPSA/DSA

Par rapport à al campagne agricole 2003/2004, seulement cinq (05) régions agricoles ont augmenté leurs superficies emblavées en cultures de rente cette campagne (Sahel, Centre Ouest, Centre Est, Hauts Bassins et Centre Sud). Les plus importantes baisses physiques ont été constatées cette campagne dans l'Est avec – 25 476 ha et dans la Boucle du Mouhoun avec 29 935 ha.

III.3.1.2 Sur le plan des productions

Il y a deux (02) principales régions agricoles productrices de cultures de rente, à savoir les Hauts - Bassins avec 235 578 tonnes et la Boucle du Mouhoun avec 160 392 tonnes. Les autres régions agricoles sont très loin derrière avec moins de 80 000 tonnes.

III.3.2 Le poids relatif par type de culture de rente

III.3.2.1 Sur le plan des superficies emblavées

Les deux (02) principales cultures de rente représentées par le coton (57,9%) et l'arachide (39,1%) occupent environ 97% des superficies totales emblavées cette campagne. L'arachide reste la seule culture de rente à être pratiquée dans les 45 provinces du Burkina Faso.
Les superficies emblavées en coton se sont accrues de 18% cette campagne agricole par rapport à la campagne agricole passée. Celles emblavées en arachide, en sésame et en soja ont chuté cette campagne, respectivement de 13%, 19% et 57% (confère tableau ci-dessous)

_____

Tableau 10 : Poids relatif des superficies consacrées à chaque culture de rente

Cultures	Campagnes agricoles 1999-2000 à 2003-2004		Campagne agricole 2003-2004		Campagne agricole 2004-2005	
	En hectare	Proportion en %	En hectare	Proportion en %	En hectare	Proportion en %
Coton	323 035	47,8	431 789	49,6	521 466	57,8
Arachide	316 250	46,8	403 565	46,3	352 528	39,1
Sésame	33 405	04,9	30 878	03,5	24 913	02,8
Soja	3 618	00,5	4 941	00,6	2 142	00,3
Total	676 308	100	871 173	100	901 049	100

Source : MAHRH/DGPSA/DSA

Par rapport à la campagne 2003-2004, les poids relatifs des superficies emblavées en arachide, en sésame et en soja ont baissé respectivement de 7,2 points ; 0,7 point et 0,3 point. Seul le poids des superficies emblavées en coton a augmenté de 8,2 points.

Par rapport à la moyenne des cinq (05) dernières campagnes, les poids des superficies emblavées en arachide, en sésame et en soja ont baissé respectivement de 7,7 points et 2,1 points et 0,2 points. Les poids des superficies emblavées en coton ont augmenté de 10 points.

Le graphique qui suit, illustre bien les argumentations développées antérieurement.

Figure 16 : Evolution des superficies emblavées en hectares par type de culture de rente de 1999 à 2004

Les superficies emblavées en coton ont évolué tendanciellement vers la hausse malgré la stagnation observée en 2000/2001. Celles emblavées en arachide ont progressé plus ou moins régulièrement, malgré l'importante baisse observée cette campagne agricole 2004/2005.

Les superficies emblavées en sésame et en soja sont dans les profondeurs avec moins de 50 000 ha, sauf pour le sésame en 2001/02 avec 61 353 ha. Celles emblavées en soja restent de loin les plus marginales sur toute la période considérée.

III.3.2.2 Sur le plan des productions

Le coton et l'arachide sont les principales productions agricoles de rente cette campagne avec respectivement 535 367 tonnes et 245 307 tonnes. Si la production de coton a enregistré une

importante progression de 13% par rapport à la campagne passée, celle d'arachide a chuté d'environ 32%.

Le sésame avec 11 794 tonnes et le soja avec 2 473 tonnes sont des productions de rente nettement marginales cette campagne. Ces productions enregistrent des baisses importantes respectivement de 36% et de 57%.

III.3.2.3 Tendances

Le graphique ci – après explique la prédominance de la production du coton, le bon comportement de la production de l'arachide, et la marginalisation des productions de sésame et de soja.

Figure 17 : Evolution des productions en tonnes par type de culture de rente de 1999 à 2004

III.3.3 Les cultures en net progrès

III.3.3.1 Le coton

L'évolution de la culture du coton au Burkina Faso est en hausse constante depuis la campagne agricole 2000/2001. Cette progression est valable tant pour les superficies emblavées que pour la production. Il ressort que la production est restée légèrement supérieure aux superficies emblavées sur la période considérée.

La principale conclusion est le net redressement du rendement moyen en pure du coton à l'hectare. Ainsi, le rendement moyen de coton est supérieur à 1 000 kg/ha dans 14 provinces cette campagne contre 23 provinces en 2003/2004. Le rendement moyen à l'hectare le plus élevé a été obtenu cette campagne au Ganzourgou (2 041 kg/ha) tout comme en 2003/2004 (1 584 kg/ha. Dans cette province, le gain du rendement moyen de coton est d'environ 457 kg/ha. Les autres meilleurs rendements moyens ont été obtenus à la Bougouriba (1 491 kg/ha) et à la Léraba (1 360 kg/ha).

Figure 18 : Evolution comparée de la production en tonnes et des superficies emblavées en hectares de coton de 1999 à 2004

S'agissant spécifiquement des superficies emblavées en coton et sur la même période, l'accroissement moyen a été estimé à 29,2% l'an.

Le coton occupe 57,8% des superficies emblavées nationales en cultures de rente cette campagne, en hausse de 10 points par rapport à la moyenne quinquennale et de 8,2 points par rapport à la campagne passée.

Cet accroissement de 18% des superficies emblavées en coton, cette campagne par rapport à la campagne passée, équivaut à 77 727 hectares.

Le coton est cultivé prioritairement dans les Hauts Bassins (213 890 ha) et la Boucle du Mouhoun (130 101 ha).

Les provinces ayant les plus importantes superficies emblavées en coton cette campagne sont le Houet (86 834 ha), le Kénédougou (83 834 ha), le Tuy (83 222 ha), le Mouhoun (52 721 ha), les Bâlé (50 601 ha) et le Ziro (41 212 ha).

S'agissant spécifiquement des productions de coton et sur la même période, l'accroissement moyen a été estimé à 21,6% l'an.

Le coton a enregistré un accroissement net de sa production cette campagne, atteignant 13% par rapport à la campagne passée. Cet accroissement équivaut à 63 422 tonnes.

Le coton est produit prioritairement dans les Hauts Bassins (215 694 tonnes) et la Boucle du Mouhoun (139 162 tonnes). Cependant, les plus forts ont été enregistrés au Centre Ouest (147%), au Centre Est (89%), au Centre Sud (84%) et à l'Est (73%).

Les plus fortes baisses de production ont été observées au Nord (100%), au centre nord (32%) et au Plateau Central (29%).

Tableau n°11 : Evolution de la production de coton par région agricole en 2004/005

REGIONS AGRICOLES	COTON Campagne 04/05	COTON Campagne 03/04	Ecart En tonne	Ecart en %
CENTRE	37	-	37	0%
PLATEAU CENTRAL	2 450	3 456	- 1 006	-29%
CENTRE-NORD	425	626	- 201	-32%
CENTRE-OUEST	43 421	17 601	25 820	147%
CENTRE-SUD	17 881	9 709	8 171	84%
SAHEL	-	-	-	0%
MOUHOUN	139 162	159 483	- 20 321	-13%
EST	32 102	18 552	13 550	73%
CENTRE-EST	16 735	8 856	7 879	89%
NORD	-	79	- 79	-100%
SUD-OUEST	14 075	16 063	- 1 988	-12%
HAUTS-BASSINS	215 694	192 011	23 683	12%
CASCADES	53 384	45 509	7 875	17%
BURKINA FASO	535 367	471 945	63 422	13%

Source : MAHRH/DGPSA/DSA

Les principales provinces productrices de coton cette campagne, sont le Houet avec 82 795 tonnes, le Kénédougou avec 72 820 tonnes, le Mouhoun avec 67138 tonnes, le Tuy avec 60 079 tonnes et les Bâlé avec 52 300 tonnes.

Certaines provinces ont plus que doublées leur production : Nahouri (434%), Boulgou (307%), Ziro (207%), Kompienga (181%) et le Sanguié (171%).

Dans le Bassin cotonnier du pays, les productions ont été en baisse dans toutes les provinces de la Boucle du Mouhoun (-2% aux Bâlé à -30% à la Kossi). Elles ont très légèrement augmenté dans les Hauts bassins (1% au Houet, 11% au Kénédougou et 36% au tuy) et dans les Cascades (7% à la Léraba et 28% à la Comoé).

Carte 10 : Production de coton (en tonnes)

Légende :
Production en tonne
- 0 - 2449
- 2450 - 8001
- 8002 - 16151
- 16152 - 49999
- 50000 - 82795

Grâce à ses graines, le coton favorise l'exercice de plusieurs autres activités connexes surtout de transformation industrielle ou artisanale (tourteau, huile, savon). Il en est de même pour ses fibres (bandes de tissus), pour ses tiges (briquette de bois).

Cet intérêt pour le coton réside dans la bonne organisation de la filière et le bon encadrement technique dont elle bénéficie. Les retombées financières sont évidentes, malgré les difficultés d'évacuation et de paiement du coton parfois récurrentes chaque campagne. Cette situation peut aggraver l'insécurité alimentaire, lorsque la rémunération ne se fait pas au moment propice pour les producteurs.

III.3.4 Les cultures en recul

III.3.4.1 L'arachide

L'évolution de la culture d'arachide au Burkina Faso est légèrement en dents de scie avec des bas (2000-2001, 2004-2005) et des hauts (2001-2002, 2003-2004). Cette évolution est valable tant pour les superficies emblavées que pour la production. Il ressort que la production est restée inférieure aux superficies emblavées sur la période considérée.

La principale conclusion est le faible rendement moyen en pure d'arachide à l'hectare. Il est demeuré cependant inférieur à 1 000 kg dans la quasi-totalité des provinces du pays. Ainsi, le rendement moyen d'arachide le plus élevé a été obtenu au Kouritenga (971 kg/ha). Il était estimé à 1 177 kg/ha au Nahouri en 2003/2004, soit une perte d'environ 206 kg/ha en une campagne. Les autres meilleurs rendements moyens ont été obtenus au Zoundwéogo (935 kg/ha) et au Nahouri (932 kg/ha).

S'agissant spécifiquement des superficies emblavées en arachide et sur la même période, l'accroissement moyen a été estimé à 6,0% l'an.

L'arachide occupe 39,1% des superficies emblavées nationales en cultures de rente cette campagne, en baisse de 7,7 points par rapport à la moyenne quinquennale et de 7,2 points par rapport à la campagne passée.

Cette baisse de 13% des superficies emblavées en arachide, cette campagne par rapport à la campagne passée, équivaut à 51 582 hectares.

L'arachide est cultivée prioritairement dans le Centre Est (66 031 ha), le Centre Ouest (48 255 ha) et l'Est (45 154 ha).

Les provinces suivantes ayant les plus importantes superficies emblavées en arachide cette campagne sont la Gnagna (34 329 ha), le Kouritenga (26 601 ha), le Boulgou (21 513 ha) et le Koulpélgo (17 917 ha).

S'agissant spécifiquement des productions d'arachide et sur la même période, l'accroissement moyen a été estimé à – 2,6% l'an.

Cette baisse nette de la production d'arachide de 32% cette campagne par rapport à la campagne passée, équivaut à 112 814 tonnes.

L'arachide est produite prioritairement dans Centre Est (60 700 tonnes), l'Est (28 431 tonnes), le Centre Ouest (26 676 tonnes) et le Centre Sud (25 333 tonnes).

Les principales provinces productrices d'arachide cette campagne, sont le Kouritenga (26 255 tonnes), la Gnagna (21 378 tonnes), le Boulgou (17 659 tonnes) et le Koulpélgo (16 785 tonnes).

Elle est restée une culture de rente par excellence (graine, fourrage, tourteau, savon, etc.) et également pour ses vertus culinaires (huile, pâte, farine, etc.).

Carte 11 : Production d'arachide (en tonne)

Légende :
Production en tonne
- 0 - 1119
- 1120 - 2615
- 2616 - 6449
- 6450 - 9999
- 10000 - 26255

III.3.4.2 Le sésame

L'évolution de la culture de sésame au Burkina Faso est à la baisse depuis la campagne agricole 2000-2001. Cette évolution est valable tant pour les superficies emblavées que pour la production. Il ressort que la production est restée inférieure aux superficies emblavées sur la période considérée.

La principale conclusion est le faible rendement moyen en pure à l'hectare du sésame. Il est demeuré inférieur à 1 000 kg dans la quasi-totalité des provinces productrices du pays. Ainsi, le rendement moyen en sésame le plus élevé a été obtenu au Zoundwéogo avec 900 kg/ha contre 1 300 kg/ha obtenu en 2003/2004 à la Gnagna, soit une perte de rendement moyen d'environ 400 kg/ha en une campagne. Les autres meilleurs rendements moyens ont été obtenus à la Kompienga (700 kg/ha) et au Nayala (667 kg/ha). Cependant, les rendements moyens en principal les plus élevés cette campagne ont été obtenus au Mouhoun (1 240 kg/ha), au Zondoma (1 200 kg/ha) et à la Bougouriba (1 000 kg/ha).

_____

Figure 20 : Evolution comparée de la production en tonnes et des superficies emblavées en hectares de sésame de 1999 à 2004

S'agissant spécifiquement des superficies emblavées en sésame et sur la même période, l'accroissement moyen a été estimé à 0,6% l'an.

Le sésame, qui occupe 02,8% des superficies emblavées nationales en cultures de rente cette campagne, est en baisse de 2,1 points par rapport à la moyenne quinquennale et de 0,7 points par rapport à la campagne passée.

Cette baisse des superficies emblavées en sésame de 19% cette campagne par rapport à la campagne passée, équivaut à 6 032 hectares

Le sésame est cultivé prioritairement dans la Boucle du Mouhoun (18 487 ha), l'Est (2 342 ha) et les Cascades (1 397 ha).

Les provinces ayant les plus importantes superficies emblavées en sésame cette campagne sont : la Kossi avec 14 194 ha (contre 15 937 ha en 2003/2004), le Banwa avec 2 123 ha (contre 6 866 ha en 2003/2004), la Tapoa avec 1 838 ha et le Mouhoun avec 1 749 ha.

S'agissant spécifiquement des productions de sésame et sur la même période, l'accroissement moyen a été estimé à – 1,3% l'an.

Le sésame a enregistré une baisse nette de sa production cette campagne d'environ 36% par rapport à la campagne passée. Cette baisse équivaut à 6 678 tonnes.

Le sésame est produit prioritairement dans la Boucle du Mouhoun (6 076 tonnes) et l'Est (2 233 tonnes).

Les principales provinces productrices de sésame cette campagne, sont la Kossi avec 4 670 tonnes (contre 8267 tonnes en 2003/2004), la Gnagna avec 1 029 tonnes, la Tapoa avec 929 tonnes et le Banwa avec 849 tonnes (contre 3 374 tonnes).

Tout comme l'arachide, le sésame est un oléagineux dont la filière souffre toujours d'un manque d'organisation et de financement.

III.3.4.3 Le soja

L'évolution de la culture du soja au Burkina Faso est faite en dents de scie avec une forte hausse en 2003/2004 et des baisses importantes en 2002-2003 et 2004-2005. Cette évolution est valable tant pour les superficies emblavées que pour la production. Il ressort que la

production est restée légèrement supérieure aux superficies emblavées depuis la campagne agricole 2001/2002.

La principale conclusion est le faible rendement moyen en pure du soja à l'hectare cette campagne. Il est demeuré très nettement inférieur à 1 000 kg dans les douze (12) provinces productrices du pays. Ainsi, le rendement moyen en pure de soja le plus élevé a été obtenu cette campagne au Boulgou avec 1 352 kg/ha, contre 1 743 kg/ha obtenu à al Tapoa, soit une perte de rendement moyen d'environ 391 kg/ha en une campagne. Les autres meilleurs rendements moyens ont été obtenus à la Sissili (863 kg/ha) et au Nahouri (810 kg/ha).

Figure 21 : Evolution comparée de la production en tonnes et des superficies emblavées en hectares de soja de 1999 à 2004

S'agissant spécifiquement des superficies emblavées en soja et sur la même période, l'accroissement moyen a été estimé à – 6,3% l'an.
Le soja, qui occupe 0,3% des superficies emblavées nationales en cultures de rente cette campagne, est en baisse de 0,2 points par rapport à la moyenne quinquennale mais en baisse de 0,3 points par rapport à la campagne passée.
Le soja a enregistré une baisse nette de ses superficies emblavées cette campagne d'environ 57% par rapport à la campagne passée. Cette baisse équivaut à 2 799 hectares.
Le soja est cultivé d'une manière plus importante dans la Boucle du Mouhoun (709 ha) et le Centre Est (632 ha).

S'agissant spécifiquement des productions de soja et sur la même période, l'accroissement moyen a été estimé à – 8,1% l'an.
Le soja a enregistré une baisse nette de sa production cette campagne d'environ 57% par rapport à la campagne passée. Cette baisse équivaut à 3 214 tonnes.
Le soja est produit prioritairement dans le centre est avec 1 264 tonnes.

Les principales provinces productrices de soja cette campagne, sont le Boulgou avec 826 tonnes, le Koulpélgo avec 415 tonnes et les Banwa avec 342 tonnes.

Le soja est une culture toujours assez mal connue par rapport à ses utilisations possibles, surtout dans les transformations alimentaires. Cette méconnaissance ne fait qu'accroître sa marginalisation et demande des actions vigoureuses d'information et de promotion. Il est cultivé à petite échelle dans quatorze (14) provinces cette campagne.

_____

CONCLUSION PARTIELLE

Par rapport à la campagne agricole 2003-2004, les superficies emblavées ont augmenté au cours de cette campagne d'environ 2% pour les cultures de rente, soit 17 315 ha en plus. Ces superficies emblavées ont été estimées à 901 049 ha

Les superficies emblavées en cultures de rente ont augmenté seulement pour le coton (18%), mais ont baissé pour l'arachide (- 13%), pour le sésame (- 19%) et pour le soja (- 57%).
Par rapport à celle de la campagne agricole 2002-2003, les productions de rente ont seulement augmenté pour le coton (13%), mais ont baissé pour l'arachide (- 32%), pour le sésame (- 36%) et pour le soja (- 57%),.

Sur la période quinquennale, la production de coton s'est accrue de 146%, celle de l'arachide de 30%, et celle du sésame de 3%. La production de soja a chuté de 32%.

Les rendements moyens à l'hectare des cultures de rente les plus élevés proviennent du Ganzourgou (coton), du Kouritenga (arachide), du Zoundwéogo (sésame) et du Boulgou (soja).

IV. LE BILAN CEREALIER DE LA CAMPAGNE AGRICOLE 2004-2005

Le bilan céréalier national de la campagne agricole 2004-2005 dégage un solde excédentaire de **435 013 tonnes** équivalent à 18,15% environ des besoins de consommation des populations pour la période du 1er novembre 2003 au 31 octobre 2004, contre 42,62% pour la période antérieure et 24% pour la période précédente. La variable population du Burkina Faso est celle arrêtée au 30/04/2004 ; la consommation moyenne nationale est de 190 kg par tête et par an.

Cependant, avec la forte urbanisation des villes et la modification des habitudes alimentaires, il faudra chaque année envisager des importations importantes (surtout de riz et de blé), complétées par des aides alimentaires, pour satisfaire l'ensemble des besoins alimentaires de la population.

Les productions de contre-saison en maïs resteront modestes à cause de la faiblesse du disponible en eau, pour pouvoir renforcer de manière significative la couverture très faible des besoins.

Le taux de couverture des besoins en céréales, cache toujours des distorsions du point de vue des habitudes alimentaires, d'une part entre les provinces, et d'autre part entre les centres urbains et le monde rural.

Tableau 12 : Bilan céréalier définitif de la campagne agricole 2004-2005

POSTES	RIZ	BLE	MIL, SORGHO MAÏS, FONIO	TOTAL
POPULATION AU 30/04/2005				**12 614 854**
1. DISPONIBILITES	**42 426**	**0**	**2 672 338**	**2 714 764**
PRODUCTION BRUTE (CAMP 2004/2005)	74 501	0	2 827 472	2 901 973
PRODUCTION DISPONIBLE	40 976	0	2 403 351	2 444 327
STOCKS INITIAUX (AU 01/11/2004)	1 450	0	268 987	270 437
+STOCKS PAYSANS	0	0	234 796	234 796
+AUTRES STOCKS	1 450	0	34 191	35 641
2. BESOINS	**165 255**	**32 762**	**2 322 917**	**2 520 934**
NORMES DE CONSOMMATION (kg/hbt/an)	13,1	2,5	174,4	190
CONSOMMATION HUMAINE	165 255	31 537	2 200 030	2 396 822
STOCKS FINAUX (AU 31/10/2005)	0	1 225	122 887	124 112
+ STOCKS PAYSANS	0	0	66 716	66716
+ AUTRES STOCKS	0	1 225	56 171	57 396
3. EXCEDENT (+)/DEFICIT(-) BRUT	**-122 829**	**-32 762**	**349 420**	**193 829**
4. SOLDE IMPORT/EXPORT	**223 654**	**44 840**	**-27 310**	**241 184**
IMPORTATIONS COMMERCIALES (2004/2005)	217 554	37 320	0	254 874
+ COMMERCANTS PRIVES	210 774	37 320	0	248 094
+ AUTRES IMPORTATIONS	6 780	0	0	6 780
AIDES ALIMENTAIRES	**6 100**	**7 520**	**8 642**	**22 262**
EXPORTATIONS PREVUES	0	0	35 952	35 952
5. EXCEDENT (+)/DEFICIT (-)NET	**100 825**	**12078**	**322 110**	**435 013**
6. DISPONIBLE APPARENT/HBT (kg)	**21,1**	**3,6**	**209,7**	**234,3**

Source : MAHRH/DGPSA/DPAP

_____

IV.1- Productions provinciales ou régionales excédentaires comparées aux besoins

Le taux de couverture des besoins en céréales est ici supérieur à 120 %.

En comparant la campagne agricole 2004-2005 et celle 2003-2004, qui fût excédentaire à hauteur de 996 736 tonnes, plusieurs enseignements ressortent :

- Le nombre des provinces dont le taux de couverture est supérieur à 120 %, est passé de 24 provinces en 2002/2003 à 31 provinces en 2003/2004, puis à 17 provinces cette camapgne.

- Six (06) provinces ont vu leur taux de couverture des besoins en céréales augmenter sensiblement. Le taux oscille entre 11 points (Sanguié) et 171 points (Ziro).

- Plusieurs provinces ont vu leur taux de couverture des besoins en céréales se dégrader sans être inférieur à 120%. Elles sont au nombre de onze (11). Ces réductions vont de – 5 points au Koulpélogo à – 115 points au Banwa.

Tableau 13 : Taux de couverture comparé des besoins des provinces très excédentaires (**X** > 120%) en

2003-2004 et 2004-2005.

N° Ordre	PROVINCES	TAUX DE COUVERTURE En %		ECART	
		CAMPAGNE 2003-2004	CAMPAGNE 2004-2005	EN Point	EN %
1	Ziro	244	415	171	70
2	Noumbiel	161	222	61	38
3	Bougouriba Kossi	177	196	19	11
4	Tapoa	257	188	-69	-27
5	Kénédougou	140	188	48	34
6	Tuy	231	186	-45	-19
7	Nayala	240	168	-72	-30
8	Namentenga	257	166	-91	-35
9	Poni	170	159	-11	-6
10	Sanguié	130	150	20	15
11	Banwa	126	137	11	9
12	Léraba	250	135	-115	-46
13	Ioba	179	134	-45	-25
14	Mouhoun	147	130	-17	-11
15	Koulpélgo	181	128	-53	-29
16	Sissili	133	128	-5	-4
17		163	124	-39	-24

Source : MAHRH/DGPSA/DSA

Les dix sept (17) provinces à solde excédentaire significatif cumulent 1 130 565 tonnes de production disponible contre 678 306 tonnes de besoins en céréales soit un taux de couverture moyen de 166,67% (+ 452 259 tonnes d'excédent). En effet, ils représentent 46% de la production nationale disponible et 28,3% des besoins nationaux en céréales.

Tableau 14 : Taux de couverture des besoins des régions agricoles très excédentaires (**X** > 120%) en

2004-2005.

Rang	Régions agricoles à taux de couverture élevé	Taux de couverture
01	**SUD OUEST**	159%
02	**CENTRE OUEST**	148%
03	**BOUCLE DU MOUHOUN**	140%
04	**EST**	129%

Source : MAHRH/DGPSA/DSA

Les quatre (04) régions agricoles à solde excédentaire significatif cumulent 1 109 536 tonnes de production disponible contre 783 375 tonnes de besoins en céréales soit un taux de couverture moyen de 141,64% (+ 326 161 tonnes d'excédent). En effet, ils représentent 45% de la production nationale disponible et 33% des besoins nationaux en céréales.

IV.2- *Productions provinciales ou régionales faiblement excédentaires ou équilibrées comparées aux besoins*

Cette tranche comprend les provinces dont le taux de couverture est supérieur à 90% mais inférieur ou égal à 120%.

Quelques enseignements peuvent être tirés de la comparaison des campagnes 2003-2004 et 2004-2005 :

- Le nombre des provinces dont le taux de couverture des besoins en céréales est inférieur ou égal à 120% mais supérieur ou égale à 90%, a augmenté. Ce nombre est passé de douze (12) provinces à l'issue de la campagne agricole 2002-2003 à cinq (05) provinces en 2003-2004, puis à treize (13) à l'issue de la présente camapgne.

- Neuf (09) provinces ont vu leur solde se dégrader cette campagne. Cette baisse va de – 8 points au Boulgou et Komondjari à –96 points à la Gnagna.

- Quatre (04) provinces ont accru leur solde sans être fortement excédentaires. Cette augmentation oscille entre 4 points au Bazèga et 42 points au Kouritenga.

Tableau 15 : Taux de couverture comparé des besoins des provinces excédentaires ou équilibrées

(90% <= **X** <120%)

N° Ordre	PROVINCES	TAUX DE COUVERTURE En %		Ecart	
		Campagne 2003-2004	Campagne 2004-2005	En point	En %
01	Kouritenga	76	118	42	55
02	Zoundwéogo	96	118	22	23
03	Gourma	137	113	-24	-17
04	Bazega	107	111	4	4
05	Sourou	169	111	-58	-35
06	Bâlés	167	109	-58	-35
07	Yagha	96	104	8	8
08	Gnagna	199	103	-96	-48
09	Passoré	131	98	-33	-25
10	Komandjoari	102	94	-8	-8
11	Yatenga	142	93	-49	-34
12	Kompienga	127	93	-34	-27
13	Boulgou	98	90	-8	-8

Source : MAHRH/DGPSA/DSA

Les treize (13) provinces à solde modérément excédentaire ou équilibré cumulent 685 767 tonnes de production disponible contre 662 842 tonnes de besoins en céréales soit un taux de couverture moyen de 103,5% (+ 22 925 tonnes d'excédent). En effet, ils représentent 28% de la production nationale disponible et 28% des besoins nationaux en céréales.

Tableau 16 : Taux de couverture des besoins des régions agricoles excédentaires ou équilibrées

(90% <= **X** <120%) en 2004-2005.

Rang	Régions agricoles en situation d'équilibre	Taux de couverture
1	HAUTS BASSINS	119%
2	CENTRE EST	107%
3	CENTRE SUD	106%
4	CENTRE NORD	99%
5	CASCADES	98%
6	NORD	91%

Source : MAHRH/DGPSA/DSA

Les six (06) régions agricoles à solde modérément excédentaire ou équilibré cumulent 1 118 965 tonnes de production disponible contre 1 072 221 tonnes de besoins en céréales soit un taux de couverture moyen de 104,4% (+ 46 743 tonnes d'excédent). En effet, ils représentent 46% de la production nationale disponible et 45% des besoins nationaux en céréales.

_____

IV.3- Productions provinciales ou régionales déficitaires et très déficitaires comparées aux besoins

Cette tranche regroupe les provinces dont le taux de couverture des besoins en céréales est inférieur à 90%.

En comparant les campagnes agricoles 2003-2004 et 2004-2005, nous avons tiré les enseignements suivants :

- Le nombre des provinces présentant un déficit de leurs besoins en céréales, s'est fortement accru cette campagne avec quinze (15) provinces contre neuf (09) provinces tant en 2003/2004 qu'en 2002/2003.

- Cette augmentation du nombre des provinces déficitaires ne facilite pas la résolution des problèmes alimentaires du Burkina Faso qui s'ajoutent aux difficultés récurrentes de transfert physique des excédents céréaliers vers les régions déficitaires.

- Trois (03) provinces ont vu leur taux de couverture s'améliorer même en étant dans le déficit. Ces améliorations vont de +1 points pour le Zondoma à +21 points pour le Nahouri.

- Onze (11) provinces ont vu, par contre, leur taux de couverture se dégrader dans le déficit. Cette baisse va de –5 points pour le Kadiogo à –145 points pour l'Oudalan.

- La province du Boulkiendé a vu son solde rester identique à celui de la campagne dernière (variation nulle).

Tableau 17 : Taux de couverture comparé des besoins des provinces déficitaires et très déficitaires

($\mathbf{X}$ < 90%) en 2003-2004 et 2004-2005

N° ORDRE	PROVINCES	TAUX DE COUVERTURE En %		ECART	
		Campagne 2003-2004	Campagne 2004-2005	En point	En %
01	Houet	114	87	-27	-24
02	Sanmatenga	148	85	-63	-42
03	Comoé	154	84	-70	-45
04	Ganzourgou	71	84	13	18
05	Zondoma	81	82	1	1
06	Loroum	129	80	-49	-38
07	Boulkiemdé	79	79	0	0
08	Nahouri	53	74	21	40
09	Oubritenga	78	65	-13	-17
10	Bam	90	58	-32	-35
11	Séno	129	55	-74	-57
12	Soum	125	47	-78	-62
13	Kourwéogo	64	47	-17	-26
14	Oudalan	161	16	-145	-90
15	Kadiogo	18	13	-5	-28

Source : MAHRH/DGPSA/DSA

Les quinze (15) provinces à solde déficitaire et très déficitaire cumulent 627 994 tonnes de production disponible contre 1 055 674 tonnes de besoins en céréales soit un taux de couverture moyen de 59,5% (- 427 680 tonnes de déficit). En effet, ils représentent 26% de la production nationale disponible et 44% des besoins nationaux en céréales.

<u>Tableau 18 :</u> Taux de couverture des besoins des régions agricoles déficitaires et très déficitaires

(<90%) en 2004 - 2005

Rang	Régions agricoles à taux de couverture faible	Taux de couverture
1	PLATEAU CENTRAL	70%
2	SAHEL	54%
3	CENTRE	13%

Source : MAHRH/DGPSA/DSA

Les trois (03) régions agricoles à solde déficitaire et très déficitaire cumulent 215 826 tonnes de production disponible contre 541 226 tonnes de besoins en céréales soit un taux de couverture moyen de 39,9% (- 325 401 tonnes de déficit). En effet, ils représentent 9% de la production nationale disponible et 23% des besoins nationaux en céréales.

Conclusion partielle

Le bilan céréalier est une opération dont l'excédent net est le résultat entre un total du disponible en céréales supérieur à un total des besoins. Le total des disponibilités est composé de la production nationale disponible à laquelle on ajoute les stocks initiaux et les importations alimentaires / aides alimentaires.

Le total des besoins est composé des besoins de consommation humaine plus les stocks finaux et l'exportation prévue.

Ainsi, le déficit brut cumulé des quinze (15) provinces concernées, est estimé à 427 680 tonnes, contre un déficit brut d'environ 325 401 tonnes les trois régions déficitaires (Plateau central, Sahel et Centre). L'excédent brut cumulé dégagé au niveau des 17 provinces excédentaires et des 13 provinces en équilibre, est estimé à 475 185 tonnes, contre un excédent brut d'environ 372 905 tonnes pour les 04 régions excédentaires et 06 régions en équilibre).

Ceci traduit une couverture très faible des excédents sur les déficits, estimée à 111,11% au niveau des provinces contre 337,66% en 2003/2004 et 204,03% à l'issue de la campagne 2002/2003 (sans les autres opérations). Elle est de 114,60% au niveau des régions.

La traduction de cette très faible couverture (sensiblement égale au niveau des provinces comme des régions), sera l'aggravation de la situation alimentaire du pays dans son ensemble.

En définitive, sans les opérations des stocks et/ou des échanges commerciaux, les excédents cumulés de la campagne couvrent à peine une (01) fois les déficits cumulés de cette même campagne, contre plus de trois (03) fois en 2003/2004.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de cette campagne agricole 2004-2005, le bilan céréalier a affiché un excédent net de 435 013 tonnes contre 996 736 tonnes en 2003-2004.

Les productions ont chuté cette campagne par rapport à la campagne passée, pour toutes les cultures dans leur ensemble (surtout les cultures céréalières). En dehors des cultures nouvelles comme l'igname et la patate qui ont enregistré des hausses respectives de productions (153% et 43%), le coton est la seule culture traditionnelle qui a enregistré une hausse appréciable de 13% contre seulement 4% pour le riz.

Il en a résulté que les superficies emblavées en céréales se sont réduites d'environ 14% cette campagne par rapport à la campagne dernière, pendant que celles emblavées en autres cultures vivrières se sont fortement accrues d'environ 30%. Cette hausse provient surtout de l'igname, de la patate et du niébé dont les superficies emblavées se sont accrues respectivement de 309%, 176% et 26%. Les superficies emblavées en cultures de rente ont légèrement progressé cette campagne (2%), hausse due essentiellement au coton avec 18%.

En effet les plus grandes productions reposent sur les grandes superficies emblavées, mais de plus en plus sur les bons rendements moyens à l'hectare de quelles que spéculations (sorgho rouge, maïs, riz, igname, patate et coton) et dans beaucoup de provinces. Ces améliorations localisées des rendements moyens découlent des actions ciblées sur les paquets technologiques (SAE, DRS, fumure organique, engrais et surtout semences améliorées performantes). Des difficultés d'intensification de la production liées surtout à la fertilisation des sols, à la maîtrise de l'eau et à la mécanisation, demeurent réelles pour le mil, le sorgho blanc, le fonio, le niébé, le voandzou, l'arachide, le sésame et le soja.

_____

ANNEXES